



International  
**COCOA**  
Initiative

---

# STRATÉGIE DE LA FONDATION ICI

## 2021 - 2026

---

## TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction .....	2
2	Résumé .....	3
3	Historique et contexte .....	7
3.1	Le contexte .....	7
3.2	À propos de la fondation International Cocoa Initiative (ICI).....	10
3.3	Enseignements .....	11
3.4	Regard vers l'avenir .....	14
4	L'approche stratégique ICI 2021-2026.....	19
4.1	La vision de la fondation ICI.....	19
4.2	La mission de la fondation ICI.....	19
4.3	La théorie du changement de la fondation ICI .....	19
4.4	Le but stratégique de la fondation ICI.....	22
4.5	Les objectifs stratégiques et les fonctions fondamentales de la fondation ICI.....	23
4.6	Résultats stratégiques et indicateurs.....	27
5	Le modèle opérationnel stratégique ICI.....	29
5.1	Action directe et influence.....	29
5.2	Ressources et croissance.....	33
6	Gouvernance, Responsabilité et Partenariats .....	38
6.1	Gouvernance.....	38
6.2	Responsabilité.....	39
6.3	Adhésion à la fondation ICI.....	40
6.4	Partenariats.....	40
7	Conclusion .....	41
8	Annexes.....	42
8.1	La théorie du changement de la fondation ICI.....	42
8.3	Cadre de résultats ICI 2021-2026.....	43

## REMERCIEMENTS:

La fondation ICI aimerait remercier tous ceux qui ont activement participé au développement de la présente Stratégie 2021-2026, et en particulier : les membres du conseil de la fondation ICI qui ont pris part au sous-groupe de développement stratégique, ainsi que les autres membres du conseil et les partenaires contributeurs ; l'entier du personnel ICI basé à Genève, en Côte d'Ivoire et au Ghana ; les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana ; nos conseillers de l'OIT, de l'UNICEF et du HCDH ; et toutes les parties prenantes ayant participé à nos enquêtes et à nos webinaires. Nous remercions spécialement Ruth Rhoads-Allen, de CDA Collaborative, qui a dirigé le processus et ses participants avec une grande dextérité.

## 1 INTRODUCTION

Cette stratégie a été développée d'une manière itérative dans le cadre d'un processus multipartite consultatif qui a débuté en mars 2019. Ce dernier a impliqué de multiples réunions du sous-groupe de développement stratégique du conseil de la fondation ICI ainsi que d'autres consultations avec le reste du conseil ICI (composé de 10 membres de l'industrie et 8 membres non industriels, avec des représentants directs des agriculteurs de Côte d'Ivoire et du Ghana) et le personnel ICI. Des consultations supplémentaires ont eu lieu avec les partenaires externes à la fondation ICI, y compris des individus et des entités de l'industrie cacaoyère, de la société civile, des gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana, des acteurs du développement et d'autres organismes industriels et non industriels. Une répartition équitable entre acteurs industriels et non industriels a été respectée.

Le processus de développement de la Stratégie 2021-2026 s'est basé sur les réussites, les enseignements et les expériences que la fondation ICI et ses partenaires ont tirés de la Stratégie ICI 2015-2020 (y compris sa révision 2019-2020). Il s'est également fondé sur les connaissances approfondies, l'expertise et les compétences opérationnelles de nombreuses autres parties prenantes.

Le produit fini, à savoir la Stratégie 2021-2026 de la fondation ICI, propose une vision collective pour générer des progrès transformateurs ainsi qu'une feuille de route pour améliorer la durabilité, préserver les droits de l'homme, protéger les enfants et lutter contre travail des enfants dans le secteur du cacao à une échelle jusqu'à présent inégalée. Pour que cette vision se réalise, sa mise en œuvre devra être aussi collaborative que l'a été la conception de cette stratégie ; une collaboration qui soutient les engagements et les actions collectives de toutes les parties prenantes et qui place l'intérêt des producteurs de cacao et de leurs enfants au premier plan.



## 2 RÉSUMÉ

- On estime qu'un enfant sur trois vivant dans des ménages producteurs de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana en Afrique de l'Ouest (à qui l'on doit plus de 65 % de la production mondiale de cacao) est impliqué dans le travail des enfants. La majorité de ces enfants travaillent sur des exploitations familiales. Tous les acteurs du secteur cacaoyer, y compris l'industrie, les gouvernements, la société civile et les communautés productrices elles-mêmes, partagent la responsabilité de protéger les enfants vulnérables et de les aider à accéder à leurs droits fondamentaux.
- Le travail forcé constitue également un risque dans le secteur du cacao (bien qu'il soit présent à une échelle différente, plus locale et limitée). Ce dernier est de plus en plus appelé à entreprendre des actions ciblées pour y remédier.
- La fondation ICI est un partenariat multipartite qui lutte pour éliminer le travail des enfants et le travail forcé en unissant les forces de l'industrie cacaoyère et chocolatière, de la société civile, des communautés productrices, des gouvernements, des organisations internationales et des donateurs. La sphère d'influence, l'expertise et le réseau de partenaires de la fondation ICI la placent dans une position unique pour apporter des changements dans le secteur du cacao.
- La fondation ICI travaille dans les communautés productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana depuis 13 ans. Durant cette période, elle a contribué à accélérer les progrès quantifiés dans la lutte contre le travail des enfants dans le cacao. Ses actions directes ont amélioré la protection de l'enfance pour plus de 380 000 enfants entre 2015 et 2019, et ses approches ont induit une diminution de 20-30 % du travail des enfants dans les communautés soutenues par la fondation ICI, ainsi qu'une diminution de 50 % du travail dangereux des enfants parmi les enfants à risque identifiés par les systèmes de suivi de la fondation ICI.
- Cependant, la fondation ICI estime que les systèmes efficaces de protection de l'enfance soutenus par l'industrie ne couvrent que 10-20 % de la chaîne d'approvisionnement du cacao en 2020. Le plus grand défi du secteur, et donc la priorité de la Stratégie 2021-2026 de la fondation ICI est la mise à l'échelle d'actions efficaces couvrant tous les enfants à risque de travail des enfants et tous les travailleurs à risque de travail forcé. Atteindre une telle échelle nécessite des parties prenantes de passer de projets fragmentaires à une approche plus coordonnée, basée sur une collaboration public-privé alignée, inscrite dans un cadre dirigé et contrôlé par le pays.
- Un nombre de facteurs externes influence le niveau de cet engagement. D'une part, des évolutions positives pourraient augmenter les demandes d'actions progressives, notamment davantage d'attentes vis-à-vis d'une gestion d'entreprise responsable, d'une diligence raisonnable en matière des droits de l'homme et de la réalisation des ODD. D'autre part, des facteurs aggravants en lien par exemple avec le

changement climatique et les pandémies pourraient accroître la nécessité d'un changement urgent, tout en rendant ce changement plus difficile à réaliser.

- La vision de la fondation ICI est celle de communautés productrices de cacao prospères, au sein d'une chaîne d'approvisionnement digne, durable et gérée de manière responsable, où les droits de l'enfant et de l'homme sont protégés et respectés, et où le travail des enfants et le travail forcé ont été éliminés. Afin d'y contribuer, la fondation ICI et ses partenaires innovent, catalysent et soutiennent le développement et la mise à l'échelle de politiques et de pratiques efficaces en faveur des droits de l'homme et qui préviennent ou remédient au travail des enfants et au travail forcé. D'ici 2025, la fondation ICI prévoit de contribuer de manière significative à la réalisation de l'ODD 8.7 et à l'application des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU dans le secteur du cacao.
- La théorie du changement de la fondation ICI demande à ce qu'un certain nombre « d'obstacles à la mise à l'échelle » soient déjoués en promouvant les connaissances, un meilleur alignement, une motivation accrue, un meilleur rapport coût-efficacité, un renforcement des capacités, plus de responsabilisation et une attribution des ressources plus adéquate.
- Les objectifs stratégiques de la fondation ICI sont ceux d'une **chaîne d'approvisionnement responsable du cacao** (où les systèmes et les services qui préviennent et remédient au travail des enfants et au travail forcé de manière responsable et transparente sont renforcés, conjoints et mis à l'échelle) fonctionnant dans **un environnement favorable** (où les politiques et les systèmes nationaux et internationaux sont propices au changement) dans le cadre **d'un effort multipartite intégré et coordonné**.
- Pour atteindre ces objectifs, la fondation ICI se concentrera sur trois fonctions fondamentales interdépendantes et qui se renforcent mutuellement :
  - **L'innovation et l'apprentissage** : La fondation ICI dirigera un programme d'apprentissage et de recherche collectif pour identifier et perfectionner les pratiques efficaces, tester l'impact et la possibilité de mise à l'échelle d'approches innovantes, développer des indicateurs et des outils communs pour accroître la responsabilisation, et favoriser l'échange des connaissances et des données.
  - **Soutien technique** : la fondation ICI encouragera activement les connaissances et l'apprentissage en rassemblant les parties prenantes et en soutenant leur coordination, en favorisant le développement de politiques et de standards appropriés, et en construisant des partenariats servant à accroître la capacité, l'alignement et les ressources.



- **Renforcement des capacités et des systèmes:** La fondation ICI aidera à identifier les lacunes critiques en capacités en privilégiant la formation et le renforcement des capacités dans ces domaines, en mettant à profit sa propre capacité opérationnelle pour aider les diverses parties prenantes à mettre à l'échelle les actions efficaces, et en améliorant les compétences de gestion de données afin d'entraîner une responsabilisation et soutenir l'apprentissage dans le secteur.
- Afin de mieux cibler l'énergie collective et suivre les progrès accomplis, la fondation ICI mesurera l'impact des actions sur la base des résultats souhaités ci-dessous. Elle présentera les résultats de son propre travail opérationnel, du travail de ses membres et, dans la mesure du possible, de tout le secteur :
  - D'ici 2025, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 100 % de la chaîne d'approvisionnement sera couverte par des systèmes de protection de l'enfance qui préviennent et remédient de manière efficace et **durable au travail des enfants**.
  - D'ici 2025, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 100 % des parties à risque de la chaîne d'approvisionnement de cacao seront couvertes par des mesures pertinentes de diligence raisonnable en matière des droits de l'homme (DRDH) qui préviennent et remédient de manière efficace et durable au **travail forcé**.
  - D'ici 2025, les autres parties de la chaîne d'approvisionnement de cacao d'Afrique de l'Ouest comportant des risques significatifs de travail des enfants et de travail forcé seront mieux couvertes par ces systèmes.
  - Les autres parties de la chaîne d'approvisionnement mondiale et les autres secteurs agricoles apprendront de la mise à l'échelle de ces systèmes et pratiques en Afrique de l'Ouest, et vice-versa.
- La fondation ICI atteindra ces résultats grâce à ses interventions directes et grâce à l'influence que celles-ci auront sur la volonté des autres à appliquer et mettre à l'échelle des actions efficaces. Au total, la fondation ICI s'attend à atteindre 2 millions d'enfants à risque de travail des enfants d'ici 2025, dont 425 000 d'entre eux (soit 25 %) seront couverts par ses actions directes et 1,275 million (soit 75 %) seront atteints grâce à son influence sur d'autres acteurs.
- La Stratégie 2021-2026 de la fondation ICI, avec ses instruments de mesure améliorés, combinée à son modèle de gouvernance multipartite, continuera à garantir un haut standard de responsabilité des actions de la fondation ICI et de celles de ses membres. Les efforts visant à élargir et à diversifier la base



de membres de la fondation ICI et à développer des partenariats plus larges auront également pour but d'accroître la transparence et la responsabilisation du secteur du cacao.





## 3 HISTORIQUE ET CONTEXTE

### 3.1 Le contexte: Le travail des enfants et le travail forcé dans le secteur du cacao d'Afrique de l'Ouest

On estime qu'un enfant sur trois vivant dans des ménages producteurs de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana en Afrique de l'Ouest (à qui l'on doit plus de 65 % de la production mondiale de cacao) est impliqué dans le travail des enfants<sup>1</sup>. La grande majorité de ces enfants travaillent sur l'exploitation familiale et aident leurs parents ou d'autres membres de la famille à réaliser diverses tâches, comme ramasser des cabosses de cacao et défricher les terres. Le travail des enfants est considéré comme néfaste pour la santé et le développement de l'enfant à cause du nombre d'heures travaillées, de la nature des tâches qu'il accomplit, ou car ces tâches le privent des droits fondamentaux dont il jouit en tant qu'enfant (p. ex. le droit d'aller à l'école).

**Le nombre d'enfants travaillant dans le secteur du cacao est très préoccupant.** Tous les acteurs impliqués dans le secteur du cacao, y compris l'industrie, les gouvernements, la société civile et les communautés agricoles partagent la responsabilité d'aider les enfants vulnérables à accéder à leurs droits fondamentaux (dont la protection, l'éducation de qualité et un niveau de vie décent) pour accéder à l'avenir qu'ils méritent.

**Les raisons de la prévalence de travail des enfants dans le secteur cacaoyer d'Afrique de l'Ouest sont diverses et complexes.** Nombre d'entre elles ont un lien avec les réalités de la pauvreté rurale, notamment l'inégalité de l'accès aux terres et à la propriété, des moyens de subsistance fragiles, l'insécurité alimentaire, l'accès limité à une éducation de qualité, la pauvreté des

#### DÉFINITIONS: TRAVAIL DES ENFANTS ET TRAVAIL FORCÉ

Tout travail effectué par des enfants n'est pas considéré comme du travail des enfants. Le travail léger, qui n'interfère pas avec la santé, le développement personnel ou l'éducation des enfants, est généralement vu comme positif. De telles tâches contribuent au développement des enfants et au bien-être de leur famille, et aident les enfants à développer des compétences, à acquérir de l'expérience et à se préparer pour la vie adulte.

Le travail des enfants est un travail considéré comme néfaste au développement physique et mental des enfants. Selon l'OIT, il s'agit d'un travail qui :

- est mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux et nocif pour les enfants ; et/ou
- interfère avec leur scolarité en les privant de la possibilité d'aller à l'école ; les oblige à quitter l'école prématurément ; ou les oblige à essayer de combiner la fréquentation scolaire avec un travail excessivement long et lourd.\*

Le travail dangereux des enfants dénote les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant. Il est une catégorie du travail des enfants et est considéré comme l'une des « pires formes de travail des enfants ».\*\*

Le travail forcé est tout travail ou service exigé d'un individu, enfant ou adulte, sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré, selon la Convention sur le travail forcé de l'OIT de 1930 (No. 29).\*\*\*

\* See ILO [What is Child Labour?](#); [ILO Convention No.138](#); [ILO Convention No. 182](#)

\*\*The Worst Forms of Child Labour are defined by Article 3 of [ILO Convention No. 182](#)

\*\*\*ILO [Forced Labour Convention, 1930 \(No. 29\)](#)

<sup>1</sup> L'Enquête 2013-2014 de Tulane estime que jusqu'à 2,1 millions d'enfants étaient astreints au travail des enfants dans les secteurs du cacao du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Une étude de suivi pour les années 2018-2019 réalisée par NORC (Université de Chicago), qui mettra à jour cette estimation, est actuellement en cours de publication.



ménages, la marginalisation des femmes, un manque de conscience des dangers du travail des enfants de la part des familles et des autorités locales, et un manque d'alternatives pour les enfants. S'il n'existe pas de solution miracle, la connaissance des facteurs aggravants et des solutions efficaces a toutefois augmenté de manière significative durant cette dernière décennie.

Bien que le travail forcé des enfants et des adultes soit plus localisé et limité – on estime à 30 000 le nombre d'adultes et d'enfants ayant été victimes de travail forcé entre 2013 et 2017 dans les secteurs du cacao ivoirien et ghanéen<sup>2</sup> – ses conséquences sur les victimes sont graves, et les appels au secteur du cacao pour qu'il entreprenne des actions plus ciblées se multiplient. Si de nombreuses causes à l'origine du travail forcé sont similaires à celles du travail des enfants, il existe d'autres facteurs spécifiques qui contribuent aux risques de travail forcé dans le secteur du cacao. Les [Directives concernant les statistiques du travail forcé de l'OIT](#) de 2018 évaluent les risques de travail forcé par rapport au caractère involontaire (p. ex. la tromperie durant le recrutement) et à la menace d'une peine quelconque (p. ex. retenue de salaire). Dans son [Évaluation 2019 du risque de travail forcé dans le secteur cacaoyer de Côte d'Ivoire](#), Verité a relevé que les risques pour les travailleurs dépendent d'un ensemble de facteurs, notamment l'âge, l'ethnie, le statut migratoire, les conditions de vie, les conditions de travail, les revenus, l'accès à la documentation et le processus de recrutement. Dans ce contexte, les travailleurs migrants qui ont des dettes en lien avec leur recrutement et qui sont à un stade relativement précoce de leur période d'emploi (dans les premières deux ou trois années) semblent être les plus vulnérables au travail forcé dans le secteur du cacao.<sup>3</sup>



<sup>2</sup> de Buhr, E. & Gordon, E., 2018, Bitter sweets: Prevalence of forced labour and child labour in the cocoa sectors of Côte d'Ivoire and Ghana. Tulane University & Walk Free Foundation.

<sup>3</sup> [Évaluation du risque de travail forcé dans le secteur cacaoyer de Côte d'Ivoire](#) – Verité



## STATISTIQUES : LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LE CACAO AU GHANA ET EN CÔTE D'IVOIRE



**1.8 million**

Nombre de ménages producteurs de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire



**36%**

Prévalence du travail des enfants parmi tous les enfants dans les zones de culture du cacao



**96%**

Pourcentage de travail dangereux des enfants parmi les cas de travail des enfants identifiés dans le cacao



**28 % de filles, 42 % de garçons**

Prévalence de travail des enfants par sexe



**81%**

Pourcentage d'enfants travailleurs fréquentant l'école



**Trois tâches dangereuses les plus communes**

Port de charges lourdes (79 % des enfants astreints au travail des enfants), utilisation d'outils tranchants (35 % des enfants astreints au travail des enfants) et défrichage des terres (22 % des enfants astreints au travail des enfants)

Source : Données tirées des SS RTE et des communautés de la fondation ICI, Rapport 2013-2014 de l'Université de Tulane



## 3.2 À propos de la fondation International Cocoa Initiative (ICI)

La fondation ICI est une organisation à but non lucratif établie en Suisse qui travaille pour assurer un meilleur avenir aux enfants des communautés productrices de cacao. La fondation ICI est un partenariat multipartite qui lutte pour éliminer le travail des enfants et le travail forcé en unissant les forces de l'industrie cacaoyère et chocolatière, de la société civile, des communautés productrices, des gouvernements, des organisations internationales et des donateurs. La fondation a été créée selon la recommandation du Protocole Harkin-Engel de 2001 de créer une fondation indépendante qui superviserait et soutiendrait les efforts visant à éliminer le travail des enfants dans le cacao, notamment en mettant en place des projets et en servant de centre d'échanges de bonnes pratiques.<sup>4</sup> La charte fondatrice ICI, rédigée en 2002, a défini le mandat de l'organisation en ce sens, en y incluant le travail forcé.

Actuellement, la fondation ICI détient, parmi ses membres du conseil, ses partenaires contributeurs et ses conseillers, 21 entreprises du secteur privé appartenant à l'industrie cacaoyère et chocolatière, 10 organisations ou individus représentant la société civile, et trois organisations des Nations unies. Pour une liste exhaustive, veuillez vous rendre sur le site [Web de la fondation ICI](#). La sphère d'influence, l'expertise et le réseau de la fondation ICI comprennent le personnel au siège de la fondation ICI et dans ses pays d'intervention, ses partenaires et son réseau étendu de parties prenantes, comme indiqué dans le graphique ci-dessous.



Figure 1 - Le réseau de la fondation ICI

<sup>4</sup> En septembre 2001, les représentants de l'industrie chocolatière et cacaoyère ont signé un accord, développé en partenariat avec le sénateur Tom Harkin et le représentant Eliot Engel, afin d'éliminer les pires formes de travail des enfants dans la production et la transformation des fèves de cacao et leurs produits dérivés, partout où le cacao est cultivé. Ce protocole demandait la création d'une fondation indépendante pour superviser et soutenir les efforts visant à éliminer les pires formes de travail des enfants dans la production et la transformation des fèves de cacao et leurs produits dérivés. En 2010, un cadre d'action visant à soutenir la mise en œuvre du Protocole Harkin-Engel a été convenu entre l'industrie cacaoyère et chocolatière et les gouvernements de Côte d'Ivoire, du Ghana et des États-Unis, appelant à une réduction de 70 % de l'ensemble des pires formes de travail des enfants.

### 3.3 Enseignements : Des progrès ont été accomplis mais les impacts doivent être mis à l'échelle

La fondation ICI travaille dans les communautés productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana depuis 13 ans. Durant cette période, elle a contribué à accélérer les progrès mesurables dans la lutte contre le travail des enfants dans le cacao.

Les objectifs stratégiques 2015-2020 de la fondation ICI visaient à garantir :

- que les communautés productrices de cacao protègent davantage les enfants et leurs droits,
- que la chaîne d'approvisionnement de cacao gère le risque de travail des enfants de manière responsable, et
- que les parties prenantes clés améliorent leur conscience, leurs connaissances, leur volonté et leur capacité à prendre des décisions appropriées et efficaces pour renforcer la protection de l'enfance et atténuer le travail des enfants dans les communautés productrices de cacao.

Les objectifs révisés de la fondation ICI pour 2019-2020 ont rassemblé les objectifs de la communauté et de la chaîne d'approvisionnement afin d'instaurer des systèmes et des réponses en matière de protection de l'enfance. Ils ont également mis l'accent sur le rôle crucial de l'innovation et de l'apprentissage.

L'objectif 2020 initial de la fondation ICI d'améliorer la protection de l'enfance pour un million d'enfants, en touchant 200 000 enfants directement et 800 000 enfants indirectement, a été révisé en 2018. L'objectif révisé prévoyait 375 000 enfants touchés par des actions directes et 625 000 enfants influencés indirectement. Fin 2019, la fondation ICI a déjà dépassé son objectif révisé d'action directe pour 2020. Elle a en effet amélioré la protection de l'enfance pour plus de 380 000 enfants vivant dans des communautés productrices de cacao.

En ce qui concerne les impacts spécifiques sur le taux de travail des enfants, la fondation ICI a démontré que son approche de développement communautaire (dans laquelle les communautés productrices de cacao sont soutenues pour mettre en place des plans de développement centrés sur l'enfant) peut réduire le travail dangereux des enfants de 20-30 %. Les systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE), qui intègrent une gestion responsable du risque et une diligence raisonnable en matière des droits de l'homme au sein de la chaîne d'approvisionnement, peuvent réduire le travail dangereux des enfants de presque 50 % parmi les enfants identifiés. La fondation ICI a également approfondi les connaissances du secteur sur les causes complexes et interdépendantes à l'origine du travail des enfants, telles qu'un mauvais accès à une éducation de qualité et un revenu agricole bas. Les acteurs impliqués comprennent à présent mieux comment les caractéristiques des ménages et de la communauté peuvent être utilisées pour prédire le risque de travail des enfants et comment cibler les efforts pour atteindre les enfants les plus vulnérables en priorité. Ces initiatives sont décrites sur le site Web de la fondation ICI.



De nombreux acteurs, y compris l'industrie cacaoyère et chocolatière, reconnaissent davantage ces problématiques et expriment la volonté d'y remédier. Le nombre de programmes financés par l'industrie visant à lutter contre le travail des enfants a significativement augmenté durant cette dernière décennie<sup>5</sup>, et nombre d'entre eux montrent des résultats prometteurs. En parallèle, les gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire font des efforts importants pour définir et mettre en œuvre des plans d'action nationaux pertinents destinés à éliminer le travail des enfants. De plus, des progrès ont été faits dans la lutte contre de nombreuses causes fondamentales du travail des enfants<sup>6</sup>. L'augmentation significative de la fréquentation scolaire dans les zones productrices de cacao n'est qu'un exemple des progrès accomplis. Selon les données de l'UNICEF, en Côte d'Ivoire, le taux net de fréquentation de l'école primaire a augmenté de 55 % en 2006 à 77 % en 2016 ; au Ghana, la fréquentation de l'école primaire est passée de 73 % en 2011 à 81 % en 2018<sup>7</sup>.

Malgré ces progrès, la situation reste précaire pour de nombreux enfants encore impliqués dans du travail des enfants et pour les quelque 30 000 enfants et adultes travailleurs à risque de travail forcé dans les secteurs cacaoyers de Côte d'Ivoire et du Ghana. Bien que les interventions mises en œuvre dans le secteur ces 10 dernières années pour protéger les enfants et renforcer leurs droits aient clairement eu un impact positif, ces dernières n'atteignent actuellement qu'une fraction des ménages producteurs de cacao à risque.

Selon la fondation ICI, au moment de la rédaction du présent rapport en 2020, les systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants et les efforts de développement communautaire en cours soutenus par l'industrie ne couvrent actuellement qu'environ 10 à 20 % de la chaîne d'approvisionnement du cacao et des communautés qui la composent en Côte d'Ivoire et au Ghana. Aujourd'hui, le plus grand défi du secteur, et donc la priorité de la Stratégie ICI 2021-2026, est **la mise à l'échelle d'actions efficaces couvrant tous les enfants à risque de travail des enfants et tous les travailleurs à risque de travail forcé.**

La vaste expérience de la fondation ICI en matière d'interventions, de recherches et de mobilisation lui a permis de s'établir en tant que leader d'opinion et partenaire opérationnel pour de nombreux acteurs du secteur du cacao. Sa base collective de connaissances et son réseau de partenaires peuvent être mis à profit pour générer un impact plus important dans la prochaine phase de son travail. **La fondation ICI possède toutes les ressources pour diriger un effort coordonné et collectif vers une mise à l'échelle qui améliorera l'avenir des personnes à risque de travail des enfants et de travail forcé dans le secteur cacaoyer d'Afrique de l'Ouest et au-delà.**

---

<sup>5</sup> La World Cocoa Foundation (WCF) estime que les investissements de l'industrie dans les efforts visant à lutter contre le travail des enfants en 2019 s'élèvent à 65 millions USD.

<sup>6</sup> [Gouvernement de la Côte d'Ivoire, Plan d'action national contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants \(2019-2021\) et National Plan of Action Phase II \(NPA2\) For the Elimination of the Worst Forms of Child Labour in Ghana - 2017 – 2021](#)

<sup>7</sup> Sources : Données MICS : 2006 et 2016, Ghana, 2011 et 2018, Côte d'Ivoire. Service des statistiques ghanéen (GSS), 2018 & 2011 Enquête à indicateurs multiples (ics4, 2011 & MICS6, 2017-2018), Rapports des conclusions d'enquête. Accra, Ghana : GSS. Institut National de la Statistique (INS) de la Côte d'Ivoire, 2007 & 2016. Enquête à indicateurs multiples (MICS3 & MICS5), Rapports finaux. Abidjan, Côte d'Ivoire : INS.

## Impact pour les enfants: Résultats de la Stratégie 2015-2020 de la fondation ICI

Fin 2019, la fondation ICI a mesuré les progrès ci-dessous sur la base de ses objectifs stratégiques :

- L'objectif d'action directe a été dépassé grâce à son programme de base et à ses projets<sup>8</sup>. La protection de l'enfance a été améliorée pour plus de 380 000 enfants des communautés productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.
- Le travail des enfants a diminué de 20-30 % grâce au développement des communautés du programme de base de la fondation ICI.
- 169 000 agriculteurs ont été couverts par les systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE), entraînant une réduction de 50 % du travail des enfants parmi les enfants identifiés
- Des projets pilotes innovants relatifs aux SSRTE, à l'éducation de qualité et au travail forcé ont été mis en place.
- Mémorandum d'accord développé avec les gouvernements du Ghana et de Côte d'Ivoire, soutien apporté au développement et à la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux respectifs pour l'élimination du travail des enfants, formation des homologues gouvernementaux, soutien à la coordination public-privé, adhésion du Comité directeur ghanéen pour le travail des enfants (National Steering Committee for Child Labour - NSCCL) et du Comité National de Surveillance (National Oversight Committee - CNS).
- Des conseils techniques ont été fournis aux organismes de normalisation et de certification
- Neuf études/outils d'analyse de données ont été réalisés.
- Croissance budgétaire de 5,4 millions CHF à 13,8 millions (croissance de 151 %).
- Augmentation du nombre d'employés de 38 à 155 (croissance de 300 %).
- Augmentation du nombre de membres/partenaires industriels et non industriels de la fondation ICI de 23 à 34 entreprises et organisations (croissance de 48 %).
- Augmentation de la couverture géographique, avec de nouvelles interventions au Cameroun (en plus du Ghana et de la Côte d'Ivoire).



<sup>8</sup> Pour plus d'informations sur le programme de base de la fondation ICI vs les projets et les actions directes vs indirectes, veuillez vous référer à la section 5.1



### 3.4 Regard vers l'avenir : Façonner les six prochaines années d'actions dans le secteur du cacao

En se projetant dans l'avenir, un certain nombre de facteurs pourrait influencer le secteur du cacao et ses efforts de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé ces prochaines années. La Stratégie 2021-2026 de la fondation ICI<sup>9</sup> a été conçue pour répondre à ces futurs défis et pour tirer parti de toutes les opportunités de ces tendances émergentes.

#### **Davantage d'attentes pour des pratiques commerciales responsables**

L'ajout de l'élimination du travail des enfants et du travail forcé à l'Agenda 2030 (objectif de développement durable 8 « Travail décent pour tous », cible 8,7 – voir encadré correspondant) a permis d'attirer plus d'attention sur ce sujet. Ainsi, les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et les acteurs de l'industrie se réunissent pour s'efforcer d'atteindre cet objectif ambitieux. On observe également une tendance croissante pour une réglementation plus stricte, en particulier dans les principaux pays consommateurs de cacao, pour que les entreprises mettent en place une diligence raisonnable en matière des droits de l'homme au sein de leur chaîne d'approvisionnement. Cette législation, qui s'appuie sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU, exige de plus en plus des entreprises « d'évaluer et traiter » les impacts négatifs sur les droits de l'homme les plus prééminents de leur chaîne d'approvisionnement. Dans le secteur du cacao, les priorités comprennent le travail des enfants et le travail forcé (voir encadré correspondant). De nombreuses entreprises cacaoyères et chocolatières plaident activement pour une législation sur la diligence raisonnable et demandent des conditions de concurrence équitables dans lesquelles toutes les entreprises assument la responsabilité de leurs chaînes d'approvisionnement. Cette attention accrue sur la question urgente du travail forcé se reflète également dans les changements de réglementation dans un certain nombre de pays.

Ces évolutions amplifient le besoin de l'industrie cacaoyère et chocolatière de développer et mettre en place, à l'échelle, des outils et des systèmes solides visant à prévenir, à gérer et à remédier aux risques de travail des enfants et de travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement.

#### **Les gouvernements au centre, la collaboration public-privé en première ligne**

La fondation ICI considère les gouvernements de ses pays d'intervention comme des partenaires clés. Ces dernières années, les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana ont réalisé de grands progrès en faisant de la lutte contre le travail des enfants une priorité nationale. Ces derniers ont développé des plans d'action nationaux globaux pour éliminer le travail des enfants et ont coordonné les divers ministères et partenaires multipartites dont les efforts contribuent à leur mise en œuvre.

---

<sup>9</sup> La Stratégie 2021-2026 de la fondation ICI prévoit une période de 5 ans pour mettre en œuvre les objectifs et les cibles 2025 de la stratégie. L'année 2026 servira d'année de transition pour faire le bilan, évaluer l'impact final et prévoir la prochaine phase stratégique.

Les UNGP proposent des indications claires sur les rôles respectifs des gouvernements et de l'industrie dans la gestion des risques en matière de droits de l'homme dans le commerce. Ils précisent notamment que la responsabilité principale des acteurs étatiques est de protéger les droits de leurs citoyens et que les entreprises ont l'obligation de respecter les droits de l'homme dans leurs activités commerciales. Aussi, les gouvernements et les entreprises ont-ils une excellente opportunité de collaborer : les gouvernements peuvent diriger l'effort national et les entreprises peuvent y prendre une plus grande part tout en veillant à respecter leurs obligations spécifiques. La fondation ICI s'est efforcée de soutenir et de tirer parti de ces relations : elle a offert son aide technique et opérationnelle aux plans d'action nationaux des gouvernements dans le cadre du mémorandum d'accord ; a soutenu la formation des départements gouvernementaux pour aider à intégrer le travail des enfants dans les politiques prioritaires ; et a facilité la définition des rôles et des responsabilités entre les acteurs étatiques et industriels dans les zones d'intervention clés. Elle a ainsi renforcé la coordination, la cohérence et l'efficacité des collaborations existantes.

À l'heure où le secteur du cacao réfléchit à la manière de mettre à l'échelle les interventions ayant un impact confirmé, il est impératif de passer de projets ad hoc individuels à des systèmes plus larges et coordonnés au niveau national. Des systèmes nationaux reposant sur des plans d'action nationaux et des plans de développement sectoriel, des synergies avec les systèmes de chaîne d'approvisionnement et sur un fort sens de responsabilité mutuelle (renforcé par la société civile) seront essentiels à un changement au niveau du secteur entier.





## Les objectifs de développement durable et la cible ODD 8.7

Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU (ODD) ont été adoptés en 2015 et fixent le programme mondial de développement jusqu'en 2030.

La lutte contre le travail forcé de la fondation ICI dans les communautés cacaoyères soutient une grande partie de ces objectifs, mais se rapporte directement aux ODD suivants :



**ODD 1 :** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



**ODD 4 :** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



**ODD 5 :** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



**ODD 8 :** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



**ODD 17 :** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

Le travail de la fondation ICI dans le secteur du cacao contribuera en particulier à la cible ODD 8,7, qui appelle tous les acteurs à « prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants (...) et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes ».

Les ambitions de la fondation ICI, énoncées dans cette stratégie, reposent sur sa capacité unique à contribuer à la cible ODD 17.16, qui appelle à renforcer « le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières » et à la cible ODD 17.17, qui appelle à « encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière ».

## Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU

Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU (UNGP) sont un ensemble de directives adressées aux États et aux entreprises pour prévenir, gérer et remédier aux abus en matière des droits de l'homme commis dans les activités commerciales. Elles ont été proposées par John Ruggie, le représentant spécial pour la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises de l'ONU, et approuvées par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU en juin 2011.

Les UNGP proposent trois piliers décrivant la manière dont les États et les entreprises devraient mettre en œuvre le cadre de référence :

- L'obligation de protéger les droits de l'homme incombant à l'État
- La responsabilité incombant aux entreprises de respecter les droits de l'homme
- L'accès à des voies de recours pour les victimes d'atteintes commises par les entreprises

Les UNGP sont à la base du développement d'un cadre réglementaire en évolution rapide. En effet, de nombreux pays adoptent des lois nationales pour une diligence raisonnable en matière des droits de l'homme (DRDH) obligatoire, et certaines législations régionales sont à l'étude, y compris en Europe. La législation sur la DRDH comporte un ensemble d'attentes et d'implications pour les entreprises :



## Les Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant

Développés par l'UNICEF, le Pacte Mondial de l'ONU et Save the Children en 2012, les Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant (Children's Rights and Business Principles, CRBP) sont un ensemble de principes visant à guider les entreprises sur les actions qu'elles peuvent entreprendre sur le lieu de travail, sur les marchés et dans la communauté pour respecter et soutenir les droits des enfants. Cet ensemble de 10 principes s'aligne sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU, mais vise à définir plus clairement l'étendue de la responsabilité des entreprises envers les enfants. Couvrant un panel large de sujets – allant du travail des enfants aux actions de marketing et de publicité – les Principes appellent les compagnies du monde entier à respecter les droits des enfants dans leurs activités commerciales principales, à travers leurs engagements politiques, la diligence raisonnable et les mesures de remédiation. Le Principe 2 (« *Contribuer à l'élimination du travail des enfants, dans l'ensemble des activités de l'entreprise et de ses relations commerciales* ») appelle toutes les entreprises à i) éliminer le travail des enfants, ii) empêcher les enfants de réaliser des tâches dangereuses et iii) travailler avec les gouvernements, les partenaires sociaux et d'autres organismes pour promouvoir l'éducation et les solutions durables aux causes à l'origine du travail des enfants.



## Menaces aggravantes

La pauvreté au sein des communautés productrices de cacao constitue déjà un énorme défi. Les menaces telles que le changement climatique, l'instabilité politique et les risques de santé publique comme la pandémie mondiale de COVID-19 de 2020 ont des conséquences particulièrement plus graves sur les habitants des pays en voie de développement et sur les plus pauvres d'entre eux. Elles augmenteront inévitablement la pression sur les moyens de subsistance et le bien-être des petits exploitants et des communautés dans lesquelles ils vivent. **Il est d'autant plus important que les efforts visant à améliorer les moyens de subsistance renforcent également la résilience générale des communautés productrices de cacao et les systèmes mis en place pour protéger les enfants.** Le travail sur les bonnes pratiques agricoles, la modernisation et la restructuration de la chaîne d'approvisionnement de cacao, les modifications de l'utilisation des terres, la conservation des forêts et de la biodiversité, et les investissements dans la diversification des semences et des moyens de subsistance seront tous nécessaires pour limiter la dégradation de l'environnement socio-économique fragile dans lequel vivent les producteurs de cacao.

Les changements sociaux en lien avec l'autonomisation des jeunes et des femmes et une meilleure équité devront être stimulés, et les systèmes conçus pour protéger et venir en aide aux individus vulnérables devront être rendus solides et durables. Le secteur du cacao et l'Afrique de l'Ouest ne sont pas les seuls à être confrontés à ces défis. Renforcer les relations avec d'autres secteurs agricoles et d'autres zones géographiques sera important pour faciliter le partage des bonnes pratiques et garantir que les efforts collectifs atteignent une population importante.

Les entreprises, les gouvernements, la société civile et les communautés auront besoin de connaissances et d'une compréhension encore plus approfondies de la chaîne d'approvisionnement du cacao pour pouvoir s'adapter aux menaces en constante évolution. Ils auront également besoin d'une grande vigilance et d'une capacité à identifier, prévenir et gérer les risques qui se présentent.

## 4 L'APPROCHE STRATÉGIQUE ICI 2021-2026 – CATALYSER LA MISE À L'ÉCHELLE ET LE CHANGEMENT DE SYSTÈME POUR UN IMPACT AU NIVEAU DU SECTEUR ENTIER

Cette stratégie établit la vision, la mission et la théorie du changement de la fondation ICI et comment cela sera atteint grâce à un but stratégique, des objectifs et des fonctions fondamentales. Cette section présente également les résultats stratégiques et les indicateurs qui permettront à la fondation ICI de mesurer ses progrès directs et son influence catalytique.

### 4.1 La vision de la fondation ICI

La vision de la fondation ICI est celle de communautés productrices de cacao prospères, au sein d'une chaîne d'approvisionnement digne, durable et gérée de manière responsable, où les droits de l'enfant et de l'homme sont protégés et respectés, et où le travail des enfants et le travail forcé ont été éliminés.

### 4.2 La mission de la fondation ICI

La fondation ICI collabore avec ses partenaires pour améliorer la vie d'enfants et d'adultes menacés par le travail des enfants ou le travail forcé dans les communautés productrices de cacao. La fondation ICI innove, catalyse et soutient le développement, l'application et la mise à l'échelle de politiques et de pratiques efficaces en faveur des droits de l'homme et qui préviennent ou remédient au travail des enfants et au travail forcé.

### 4.3 La théorie du changement de la fondation ICI

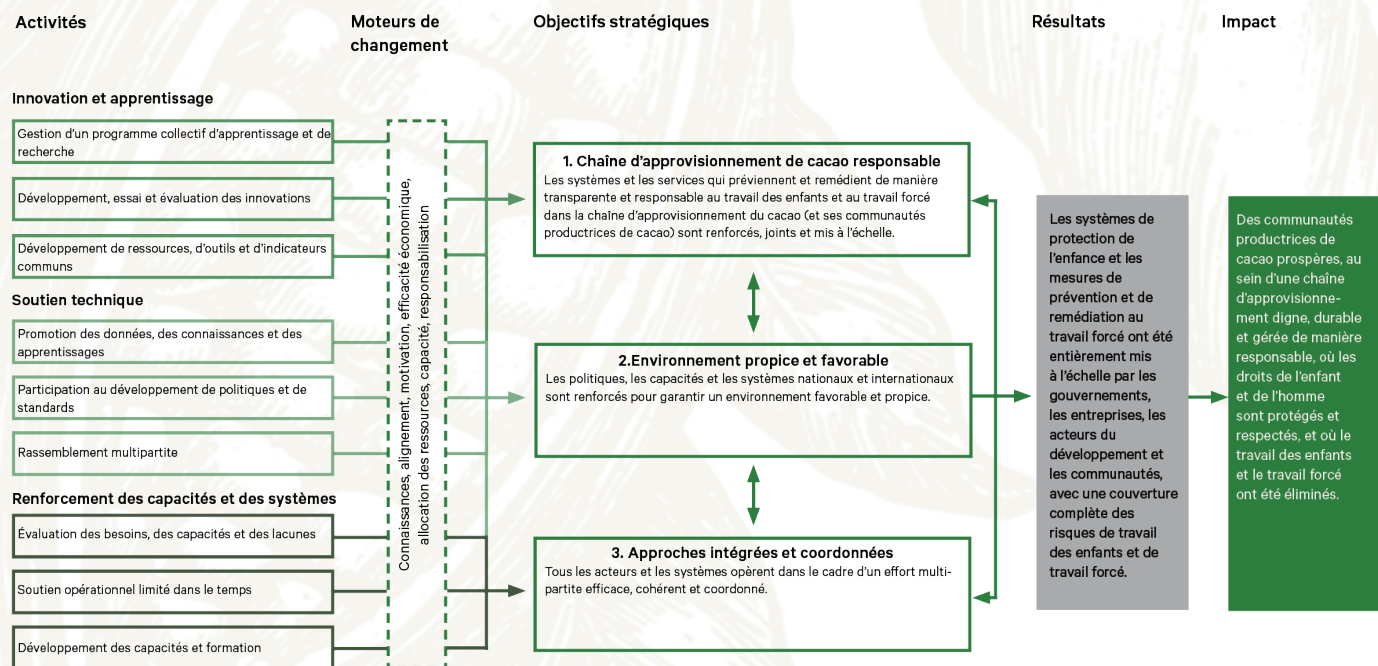


Figure 2 – La théorie du changement de la fondation ICI



La vision de la fondation ICI ne pourra être réalisée que lorsque les systèmes qui préviennent et remédient efficacement au travail des enfants et au travail forcé seront élargis à une échelle proportionnelle à la taille du défi. Actuellement, un nombre de facteurs interdépendants empêche l'accélération et l'expansion des bonnes pratiques au niveau du secteur entier. Ces « obstacles à la mise à l'échelle » comprennent :

- Des lacunes dans les **connaissances** sur le travail des enfants et le travail forcé, et sur les actions les plus économiquement efficaces pour y remédier ;
- Un manque **d'alignement** entre les parties prenantes clés, induisant des efforts fragmentés et parfois incohérents qui n'atteignent pas une population suffisamment importante ;
- Un manque de **motivation**, d'incitation et de contrainte au sein des parties à investir et contribuer au changement dans le cadre d'une responsabilité partagée ;
- Une transparence et une **responsabilité** inadéquates qui cachent l'inaction et qui empêchent de récompenser l'engagement.
- Des lacunes dans les **capacités** de nombreuses parties prenantes clés qui bloquent le développement et le recours à des systèmes durables offrant un impact de longue durée à l'échelle ;
- Des financements et des **ressources** insuffisants pour mettre en place ce qui est requis pour un changement au niveau du secteur entier.

**Si la fondation ICI dirige un effort collectif pour lutter contre les obstacles à la mise à l'échelle mentionnés ci-dessus, en les transformant en moteurs puissants de changement, alors le secteur du cacao et ses parties prenantes pourront, ensemble, réaliser une mise à l'échelle des investissements, des systèmes et des actions nécessaires à la prévention et à la gestion efficaces et durables du travail des enfants et du travail forcé au niveau du secteur entier.**

La fondation ICI fera face aux obstacles à la mise à l'échelle de la manière suivante :

- **Connaissances** : le cœur du travail de la fondation ICI sera de réaliser des recherches exhaustives pour identifier les interventions efficaces. Elle développera et testera de nouvelles approches grâce à des interventions innovantes. Elle identifiera et partagera, à l'aide d'un programme collectif d'apprentissage, les connaissances acquises sur les approches basées sur les preuves ayant un impact avéré.
- **Alignement** : grâce à sa constitution multipartite rassemblant des représentants de l'industrie, de la société civile, des groupes d'agriculteurs et des organisations internationales pertinentes, et à ses liens forts avec les représentants du gouvernement et les décideurs politiques, la fondation ICI est parfaitement placée pour générer un alignement au sein du secteur. La fondation ICI rassemblera ses partenaires et ses parties prenantes et les aidera à travailler d'une manière coordonnée, collaborative et responsable vers un but commun, avec des rôles et des responsabilités clairement définis. Aider le secteur à s'aligner sur des approches harmonisées permettra également de réaliser d'importantes économies qui aideront à surmonter les obstacles critiques en matière de

ressources pour atteindre un impact à l'échelle. La fondation ICI cherchera à activement coordonner ses membres du secteur du cacao sur les questions relatives au travail des enfants et au travail forcé. Elle adoptera un rôle de meneur et elle coordonnera les gouvernements avec les efforts et les partenaires nationaux plus larges.

- **Motivation** : la fondation ICI fournira des preuves solides des impacts et construira une connaissance commune des approches qui fonctionnent. Ainsi, elle inspirera et motivera les autres à agir. Elle mettra en évidence ce qui est possible et ce qui est de plus en plus demandé et insistera sur la manière dont le succès peut et doit être mis à l'échelle dans le secteur. Par ces actions, elle encouragera davantage d'investissement, promouvra un environnement politique plus fort et le respect d'un cadre réglementaire plus exigeant, ce qui permettra de stimuler les progrès.
- **Rapport coût-efficacité** : les approches qui combinent un soutien ciblé aux enfants menacés de travail des enfants et des actions visant à lutter contre les causes fondamentales et à prévenir les futurs cas de travail des enfants se sont révélées efficaces. À l'avenir, la fondation ICI développera des outils et adaptera ses approches pour optimiser leur rapport coût-efficacité et leur durabilité, en améliorant l'efficacité du système et son autonomie pour diminuer les coûts. Les ressources en quantité limitée pourront ainsi être mises à profit des personnes les plus vulnérables.
- **Capacité** : la fondation ICI soutiendra le développement des capacités à différents niveaux. Elle aidera à rendre autonomes les communautés agricoles (et plus spécifiquement les femmes et les enfants) dans leur conception et leur mise en pratique de plans de développement axés sur l'enfant. La fondation ICI équipera les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et les organisations de la société civile de connaissances et d'outils qui renforceront leurs interventions. L'organisation aidera les gouvernements nationaux à mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux, en renforçant leurs cadres réglementaires et en coordonnant tous les acteurs pertinents du système.
- **Responsabilisation** : la fondation ICI stimulera la responsabilisation grâce à une définition claire des rôles et à une compréhension commune du succès. Ce dernier sera mesuré à l'aide d'indicateurs crédibles, standardisés, désagrégés par sexe et âge, que toutes les parties inscriront dans un système de gestion de données exhaustif. Ceci permettra de cibler de manière appropriée les initiatives, d'avoir une vision plus claire des progrès au niveau du secteur entier, de mieux évaluer la diligence raisonnable dans le secteur, et de motiver les acteurs à respecter leurs responsabilités et leurs engagements. La fondation ICI aidera également à renforcer les capacités là où cela s'avère nécessaire, pour que les entités importantes comme les organisations de la société civile locales ou internationales, les unions et les réseaux non gouvernementaux ou encore les communautés elles-mêmes puissent rendre les « détenteurs de devoirs » responsables de leurs obligations envers les « détenteurs de droits ».



- **Allocation des ressources** : La fondation ICI aidera le secteur cacaoyer à mobiliser les ressources nécessaires pour la mise à l'échelle en construisant des partenariats avec de nouveaux membres et avec les membres existants, en explorant des modèles de financement innovants, et en tirant parti des investissements et des capacités déjà en place.

#### 4.4 Le but stratégique de la fondation ICI

En appliquant sa théorie du changement, la fondation ICI, ses membres et ses parties prenantes auront, d'ici 2025<sup>10</sup>, **contribué de manière significative** à la **réalisation de l'ODD 8.7** (éliminer toutes les formes de travail des enfants et prendre des mesures efficaces pour éradiquer le travail forcé) et au **progrès des UNGP** (promouvoir l'obligation de protéger les droits de l'homme incombant à l'État, la responsabilité incombant aux entreprises de respecter les droits de l'homme dans les affaires commerciales, et l'accès à des voies de recours pour les victimes) dans le secteur du cacao grâce à la **mise à l'échelle complète** par les gouvernements, les entreprises, les acteurs du développement et les communautés des systèmes de protection de l'enfance et des mesures de prévention et de remédiation du travail forcé.

Comme il a été relevé, la réalisation du but stratégique de la fondation ICI ne dépend pas uniquement de son action directe, bien que ses efforts catalytiques y participent. Elle repose plutôt sur les actions et les investissements de nombreuses parties prenantes. Elle sera **mesurée** au niveau du secteur entier (*conformément au cadre de résultats en annexe*) grâce **aux indicateurs et aux cibles** ci-dessous :

- a) Une **diminution significative de la prévalence de travail des enfants** dans les ménages producteurs de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana
- b) Une **diminution significative des facteurs de risque du travail des enfants** (p. ex. accès à une éducation de qualité, autonomisation des femmes, développement socio-économique, pauvreté des ménages) au niveau communautaire
- c) Une **diminution de la gravité du travail des enfants** parmi les enfants travailleurs (p. ex. heures/jours travaillés, nombre de tâches, préjudice aux enfants)
- d) **Un nombre et un pourcentage réduits d'enfants et d'adultes forcés de travailler** dans les zones productrices de cacao
- e) **Un risque de travail forcé réduit** dans les communautés productrices de cacao (p. ex. nombre de facteurs de risque individuels ou communautaires présents)

Voir encadré « Estimer notre impact » à la section 5.1 pour une hypothèse fondée sur les preuves sur les différents scénarios de réduction du travail des enfants.

<sup>10</sup> La Stratégie 2021-2026 de la fondation ICI prévoit une période de 5 ans pour mettre en œuvre les objectifs et les cibles 2025 de la stratégie. L'année 2026 servira d'année de transition pour faire le bilan, évaluer l'impact final et prévoir la prochaine phase stratégique. En réalité, une partie de la mise en œuvre devrait se poursuivre jusqu'en 2026, pour une question d'achèvement ou de continuité.

## 4.5 Les objectifs stratégiques et les fonctions fondamentales de la fondation ICI

Pour réaliser son but stratégique, la fondation ICI se donnera trois objectifs stratégiques complémentaires et concentrera ses efforts sur trois fonctions fondamentales qui se renforcent mutuellement. Ces dernières seront mises en place soit dans le programme de base de la fondation ICI, soit dans des projets avec divers partenaires (pour plus d'informations, *veuillez vous référer au cadre de résultats en annexe*).

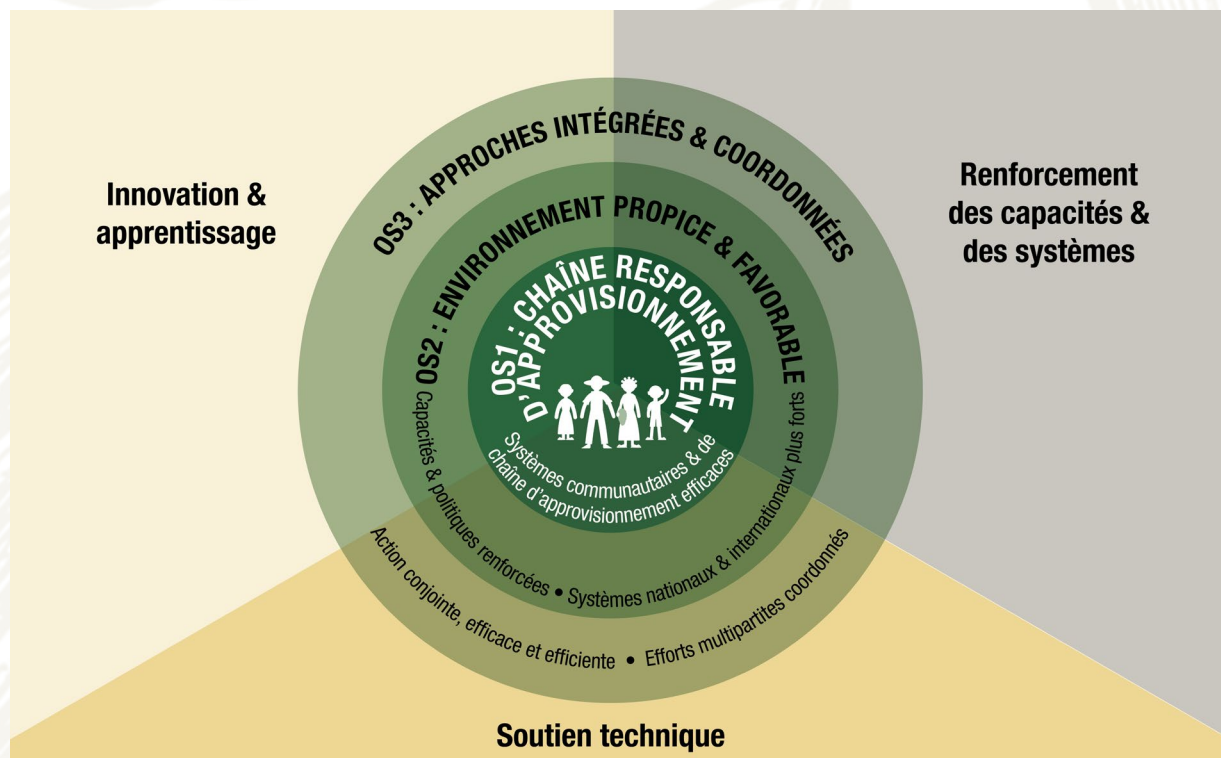


Figure 3 - Les objectifs stratégiques et les fonctions fondamentales de la fondation ICI

### Objectif stratégique 1 : Une chaîne d'approvisionnement de cacao responsable

Les systèmes et les services qui préviennent et remédient de manière transparente et responsable au travail des enfants et au travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement du cacao et ses communautés productrices de cacao sont renforcés, joints et mis à l'échelle.

### Objectif stratégique 2 : Un environnement propice et favorable

Les politiques, les capacités et les systèmes nationaux et internationaux sont renforcés pour garantir un environnement favorable et propice au changement.

### Objectif stratégique 3 : Des approches intégrées et coordonnées

Tous les acteurs et les systèmes opèrent dans le cadre d'un effort multipartite efficace, cohérent et coordonné.



## L'apprentissage et l'innovation à l'appui des objectifs stratégiques de la fondation ICI



Figure 4 – Comment l'apprentissage et l'innovation contribueront aux objectifs de la fondation ICI

### La fondation ICI, ses membres et ses parties prenantes mèneront les activités d'apprentissage et d'innovation suivantes, afin de réaliser les objectifs stratégiques de la fondation ICI :

- **Gestion d'un programme collectif d'apprentissage et de recherche** : un programme collectif d'apprentissage sera mis en place (en fonction des besoins, des lacunes et des priorités du secteur et également en lien avec d'autres secteurs pertinents) pour orienter et informer la recherche et l'innovation sur le travail des enfants, le travail forcé et les approches efficaces pour y faire face à l'échelle.
- **Développement, essai et évaluation des innovations** : des systèmes et des approches innovants basés sur les coopératives et sur les communautés, ainsi que des nouvelles approches destinées à une meilleure coordination (p. ex. les approches basées sur le paysage) seront développés, testés et évalués afin d'en comprendre l'impact, le rapport coût-efficacité, la possibilité de mise à l'échelle et la durabilité.
- **Développement de ressources, d'outils et d'indicateurs communs** : des ressources et des outils partagés seront développés et diffusés, y compris des critères de référence définis collectivement pour déterminer l'efficacité d'une pratique.
- **Recherches sur les causes fondamentales, les politiques et les pratiques** : Les recherches et les données existantes sur les causes fondamentales, les difficultés aggravantes et les interventions visant à lutter contre le travail des enfants et le travail forcé seront analysées et de nouvelles recherches seront menées si nécessaire. Les données et les apprentissages seront utilisés pour orienter les actions directes, le soutien technique et les mesures de développement des capacités.
- **Partage des connaissances et des apprentissages** : Les données et les connaissances sur les politiques et les pratiques visant à lutter contre le travail des enfants et le travail forcé seront échangées entre les membres de la fondation ICI, les parties prenantes et les experts techniques, les différentes parties de la chaîne d'approvisionnement mondiale de cacao, et d'autres disciplines

et secteurs pertinents. Ainsi, il sera possible de générer une transparence et une responsabilisation dans la mise à l'échelle des systèmes et des services au niveau de la chaîne d'approvisionnement, de la communauté et du pays.

## Le soutien technique à l'appui des objectifs stratégiques de la fondation IC



Figure 5 – Comment le soutien technique contribuera aux objectifs de la fondation ICI

La fondation ICI, ses membres et ses parties prenantes mèneront les activités de soutien suivantes, afin de réaliser les objectifs stratégiques de la fondation ICI :

- **Promotion des données, des connaissances et des apprentissages** : les connaissances et les apprentissages basés sur les données seront activement promus auprès de toutes les parties prenantes pertinentes, y compris les médias et les consommateurs. La fondation les sensibilisera sur : les causes à l'origine du travail des enfants et du travail forcé ; les approches communautaires et de chaîne d'approvisionnement efficaces ; et la nécessité d'avoir des politiques, des standards et des critères de référence pour créer un environnement favorable.
- **Participation au développement de politiques et de standards** : les relations seront renforcées et les décideurs politiques et personnes d'influence seront impliqués. La fondation ICI donnera des conseils et plaidera en faveur de politiques et de standards efficaces et fondés sur les données, y compris les politiques nationales, la DRDH, la législation et les standards de durabilité.
- **Rassemblement multipartite** : le travail avec les membres et les parties prenantes plus larges sera favorisé pour développer et promouvoir des objectifs partagés, des approches alignées et des indicateurs de succès communs. Tous les acteurs seront soutenus pour qu'ils aient une meilleure compréhension et qu'ils assument leur rôle complémentaire et leurs responsabilités dans (a) la mise à l'échelle de systèmes communautaires, gouvernementaux et de chaîne d'approvisionnement efficaces, (b) le renforcement des systèmes nationaux et internationaux, et (c) le développement, l'application et le respect des politiques pertinentes.
- **Développement du partenariat et mobilisation des donateurs** : les parties prenantes seront mobilisées pour apporter des capacités et des ressources additionnelles en soutien à la mise à



l'échelle de systèmes efficaces et au développement de politiques nationales et internationales appropriées.

## Renforcement des capacités et des systèmes à l'appui des objectifs stratégiques de la fondation ICI

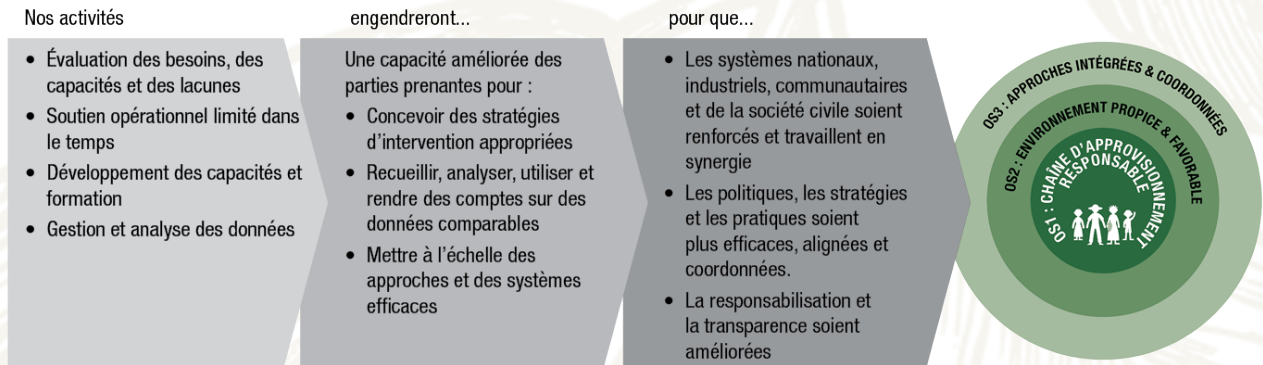


Figure 6 – Comment le renforcement des capacités et des systèmes contribueront aux objectifs de la fondation ICI

La fondation ICI, ses membres et ses parties prenantes mèneront les activités de renforcement des capacités suivantes, afin de réaliser les objectifs stratégiques de la fondation ICI :

- **Évaluation des besoins, des capacités et des lacunes** : la fondation ICI aidera à évaluer (a) les mécanismes de gestion du risque, de prévention et de remédiation de ses entreprises membres, (b) les capacités des communautés, (c) les capacités des gouvernements, et (d) les capacités de la société civile, afin d'identifier toute lacune critique en capacités à combler.
- **Développement des capacités et formation** : l'industrie, la société civile, les communautés et les gouvernements seront soutenus dans la conception et le perfectionnement de leurs stratégies et de leurs engagements en lien avec le travail des enfants et le travail forcé. Des supports de formation et de sensibilisation, des notes explicatives, des manuels de mise en pratique, des procédures opérationnelles permanentes et des accréditations de formation seront conçus, testés et utilisés pour développer les capacités des partenaires communautaires, gouvernementaux, de la société civile et de la chaîne d'approvisionnement afin de mettre en place des systèmes efficaces. Les capacités et les mécanismes de coordination nationale et internationale seront renforcés pour garantir une cohérence entre les différents groupes de parties prenantes. La capacité des communautés et de la société civile à tenir les « détenteurs de devoirs » responsables de leurs obligations envers les « détenteurs de droits » sera renforcée.
- **Soutien opérationnel limité dans le temps** : un soutien opérationnel limité dans le temps sera fourni, y compris grâce à des actions directes, (a) pour aider à la préparation, la mise à l'échelle et la coordination des mécanismes de prévention et de remédiation au sein des structures de chaîne d'approvisionnement, des communautés et des systèmes nationaux, avec des stratégies de sortie

visant à garantir que le soutien opérationnel de la fondation ICI soit redirigé une fois que les capacités ont été intégrées de manière fonctionnelle et durable ; (b) pour intégrer de nouvelles approches (comme le ciblage basé sur les risques et les approches basées sur le paysage) ; et (c) pour améliorer, analyser et utiliser les données générées par ces systèmes.

- **Gestion et analyse des données** : Un cadre de résultats commun sera développé et un recueil de données sera maintenu afin de suivre et d'évaluer les efforts de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé. Ainsi, les membres et les parties prenantes pourront orienter leurs systèmes nationaux de coordination, suivre leurs progrès, s'associer aux initiatives et aux partenariats d'autres secteurs, et rendre des comptes sur leurs résultats, générant ainsi une responsabilisation dans le secteur.

## 4.6 Résultats stratégiques et indicateurs

En mettant en place les activités ci-dessus et en catalysant les réalisations qui en découlent, la fondation ICI s'attend à contribuer aux résultats opérationnels suivants, qui seront suivis et évalués à l'aide des indicateurs et des cibles 2025. La désagrégation des données permettra *a priori* de suivre les résultats du programme de base de la fondation ICI et des projets soutenus par ICI, mais aussi des activités des membres ICI au sens large. Pour suivre avec précision les progrès au niveau du secteur entier, il sera également essentiel qu'un nombre conséquent de parties prenantes supplémentaires utilisent et partagent les outils et les indicateurs communs (*voir le cadre de résultats complet en annexe*).

### Côte d'Ivoire et Ghana – Résultats et indicateurs :

**En Côte d'Ivoire et au Ghana, 100 % de la chaîne d'approvisionnement de cacao et de ses communautés productrices de cacao seront couvertes par des systèmes de protection de l'enfance, y compris des mesures pertinentes de diligence raisonnable en matière des droits de l'homme (DRDH), qui préviendront et remédieront de manière efficace et durable<sup>11</sup> au travail des enfants.**

- **Indicateur** : Nombre et pourcentage de communautés/ménages en Côte d'Ivoire et au Ghana couverts par des systèmes efficaces et durables de protection de l'enfance/de DRDH qui évaluent et luttent contre le travail des enfants.
- **Cible 2025** : 100 % des communautés/ménages couverts par des systèmes respectant les critères et les standards minimums d'efficacité.
- **Cibles intermédiaires** : augmentations annuelles progressives de la couverture du système.

<sup>11</sup> Les systèmes de protection de l'enfance peuvent comprendre les SS RTE de la chaîne d'approvisionnement, les systèmes communautaires et les systèmes gouvernementaux améliorés (avec pour ambition d'aligner les systèmes publics et privés pour obtenir une couverture et un impact maximaux). Des « systèmes efficaces » devraient soutenir et permettre aux entreprises de mener leur diligence raisonnable en lien avec le travail des enfants et de respecter toutes les obligations réglementaires pour la DRDH. Des « systèmes efficaces » devraient au moins permettre aux entreprises de rendre des comptes sur (a) l'ampleur du risque de travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement, (b) le nombre de ménages producteurs couverts par les systèmes, (c) le nombre de cas de travail des enfants identifiés, (d) la proportion de ces cas ayant reçu une aide, et (e) la proportion des cas aidés dont la situation s'est améliorée ou qui sont sortis du travail des enfants. Des « systèmes efficaces » adopteront également une philosophie « ne pas nuire », en agissant dans l'intérêt de l'enfant et en faisant attention aux conséquences involontaires. Des « systèmes durables » offrent une protection qui peut être maintenue au niveau requis pour répondre aux besoins tant que ceux-ci sont présents.



- **Indicateur** : nombre et pourcentage de communautés évaluées montrant une amélioration du facteur de risque de travail des enfants (sur la base des indicateurs de causes fondamentales que sont l'éducation de qualité, l'autonomisation des femmes, le développement socio-économique, etc.).
- **Cible 2025** : au moins 70 % des communautés évaluées montrent une amélioration du facteur de risque de travail des enfants.
- **Cibles intermédiaires** : augmentations annuelles progressives du nombre de communautés soutenues montrant une amélioration du facteur de risque de travail des enfants et de leurs indicateurs de causes fondamentales.

**En Côte d'Ivoire et au Ghana, 100 % des parties à risque de la chaîne d'approvisionnement de cacao et de ses communautés productrices de cacao seront couvertes par des mesures pertinentes de diligence raisonnable en matière des droits de l'homme (DRDH) qui préviennent et remédient de manière efficace et durable au travail forcé.**

- **Indicateur** : Nombre et pourcentage de communautés/ménages à risque en Côte d'Ivoire et au Ghana couverts par des mesures de DRDH qui préviennent et luttent contre les risques de travail forcé.
- **Cible 2025** : 100 % des communautés à risque couvertes par des mesures de gestion du risque de travail forcé, y compris l'évaluation du risque, la sensibilisation, la formation, les mécanismes de traitement des plaintes, la détection, la collecte de données, le référencement et la remédiation.

### **Afrique de l'Ouest élargie – Résultats et indicateurs**

**Les autres parties de la chaîne d'approvisionnement de cacao en Afrique de l'Ouest présentant des risques significatifs de travail des enfants ou de travail forcé ont des systèmes ayant une meilleure couverture, y compris des mesures pertinentes de DRDH, qui préviennent et remédient de manière efficace et durable au travail des enfants et au travail forcé.**

- **Indicateur** : Nombre et pourcentage de communautés/ménages dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (p. ex. Cameroun, Nigeria) couverts par des systèmes de protection de l'enfance et de DRDH relatifs au travail des enfants et au travail forcé.

### **Résultats mondiaux supplémentaires**

**Les autres parties de la chaîne d'approvisionnement mondiale et les autres secteurs agricoles, qui font face à des défis similaires en matière de droit de l'enfant et de l'homme, apprennent de la mise à l'échelle de ces systèmes et pratiques en Afrique de l'Ouest, et vice-versa.**

- **Résultat** : Les enseignements tirés des autres secteurs et zones géographiques orientent la conception et le développement des systèmes de protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest. Les

**enseignements tirés** d'Afrique de l'Ouest sont diffusés et utilisés dans d'autres secteurs et d'autres zones géographiques.

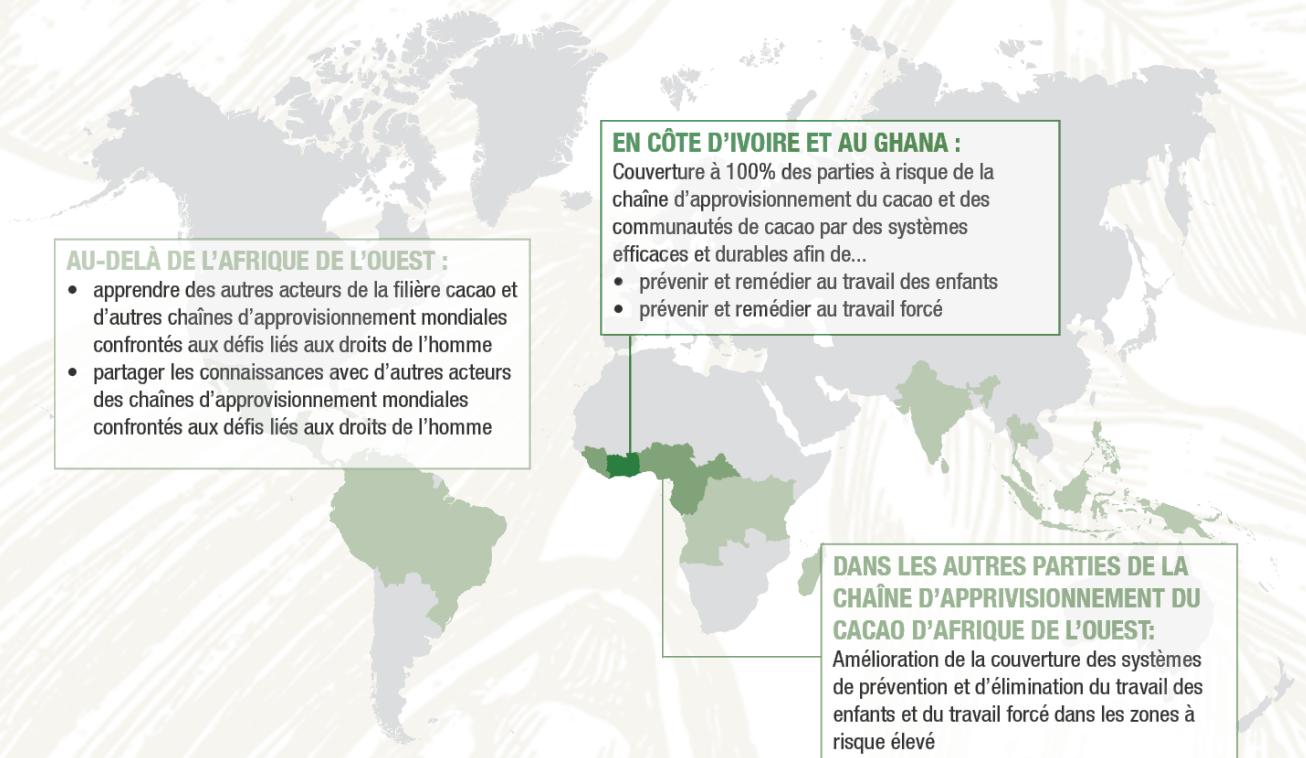


Figure 7 – Résultats mondiaux

## 5 LE MODÈLE OPÉRATIONNEL STRATÉGIQUE ICI - LA FONDATION ICI EN TANT QUE MENTOR OPÉRATIONNEL, LEADER D'OPINION ET CATALYSEUR

### 5.1 Action directe et influence

La fondation ICI maintiendra le modèle opérationnel et économique de base qui a contribué au succès et aux résultats de sa Stratégie 2015-2020. En outre, elle se concentrera davantage sur les domaines clés pour élargir sa portée. Ainsi, la fondation ICI continuera à produire un impact grâce à ses actions opérationnelles directes et grâce à son influence sur les actions des autres. **La fondation ICI reconnaît l'ampleur et l'échelle du travail nécessaire, rien qu'en Côte d'Ivoire et au Ghana, pour prévenir et lutter contre le travail des enfants et le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement de cacao. Aussi devra-t-elle assumer son rôle de catalyseur de manière encore plus intentionnelle et efficace pour réaliser la majorité de ses ambitions.**

La fondation ICI continuera d'assurer une présence opérationnelle forte en Côte d'Ivoire et au Ghana, et de plus en plus au Cameroun et dans d'autres pays producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest. Ainsi, elle ne se contentera pas de soutenir le renforcement des capacités opérationnelles nécessaire, mais elle pourra également :

- Préserver une expérience directe de l'environnement d'intervention,



- Injecter cette expérience opérationnelle dans l'innovation et l'apprentissage,
- Maintenir sa crédibilité en tant que leader d'opinion travaillant sur le terrain, et ainsi renforcer son efficacité de conseiller technique, et
- Construire et entretenir des relations sur le terrain avec les parties prenantes clés (gouvernements, acteurs du développement, entreprises, société civile, communautés agricoles) qui seront à la fois des participants experts dans le programme d'apprentissage ICI et le public cible des activités de soutien de la fondation ICI.

La Stratégie 2021-2026 de la fondation ICI prévoit une période de 5 ans pour mettre en œuvre les objectifs et les cibles 2025 de la stratégie. L'année 2026 servira d'année de transition pour faire le bilan, évaluer l'impact final et prévoir la prochaine phase stratégique<sup>12</sup>.

### Cibles des actions directes

Entre 2021 et 2025, les actions directes de la fondation ICI, principalement sous la forme de projets de renforcement des capacités avec les entreprises membres et d'autres partenaires, auront pour but de générer et de soutenir 25 % de la couverture totale de la chaîne d'approvisionnement à l'aide de systèmes de protection de l'enfance visant à prévenir et remédier au travail des enfants et au travail forcé. Cela équivaut à environ 500 000 ménages producteurs de cacao (sur environ 2 millions de ménages agricoles)<sup>13</sup>, avec un total de **1 250 000 enfants**<sup>14</sup> (dont 34 % sont considérés comme réalisant des tâches dangereuses<sup>15</sup>).

### Cibles des actions indirectes

Les 75 % restants pour une couverture entière de la chaîne d'approvisionnement devront être fournis et soutenus au niveau opérationnel par d'autres partenaires du secteur cacaoyer, qu'il s'agisse de l'industrie, du gouvernement, des acteurs du développement ou de la société civile. Le programme de base de la fondation ICI sera conçu et mis en œuvre de manière à catalyser, guider et renforcer les efforts de tous ces autres acteurs grâce aux fonctions fondamentales, au développement d'un programme collectif d'innovation et d'apprentissage, à davantage de conseils techniques et au renforcement des systèmes et des capacités clés. Le travail indirect d'influence de la fondation ICI (qui sera décrit séparément dans une stratégie d'influence qui guidera le plan d'action ICI et qui sera finalisée avant que la Stratégie ne devienne effective) aura donc pour but d'inspirer, de faciliter ou de contribuer à la mise à l'échelle de systèmes de protection de l'enfance couvrant jusqu'à **3 750 000 enfants** vivant dans 1 500 000 ménages producteurs de cacao (dont 34 % sont considérés comme réalisant des tâches dangereuses). Cette ambition, toutefois, dépendra d'un

<sup>12</sup> En réalité, une partie de la mise en œuvre devrait se poursuivre jusqu'en 2026, pour une question d'achèvement ou de continuité.

<sup>13</sup> Cette estimation comprend un total de 1 800 000 agriculteurs en Côte d'Ivoire et au Ghana, ainsi qu'un sous-ensemble supplémentaire de 200 000 agriculteurs originaires d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

<sup>14</sup> Cette estimation prend en compte une moyenne de 2,5 enfants par ménage producteur de cacao. Si environ 200 000 ménages sont déjà couverts par les actions directes de la fondation ICI à la fin de l'année 2020, ils continueront d'être soutenus au moins durant l'année 2021 et 2022. Les enfants de ces ménages sont donc également comptés comme bénéficiant d'une protection de l'enfance améliorée dans le cadre de cette stratégie.

<sup>15</sup> Rapport 2013-2014 de l'Université de Tulane

certain nombre de prérequis, dont l'organisation de structures de chaîne d'approvisionnement et de communautés prêtes à accueillir les systèmes envisagés, l'entière participation et l'engagement de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement (au-delà des membres de la fondation ICI), un environnement favorable et propice à l'expansion des services nationaux aux zones rurales, et une bonne mobilisation de ressources suffisantes pour soutenir cette mise à l'échelle.

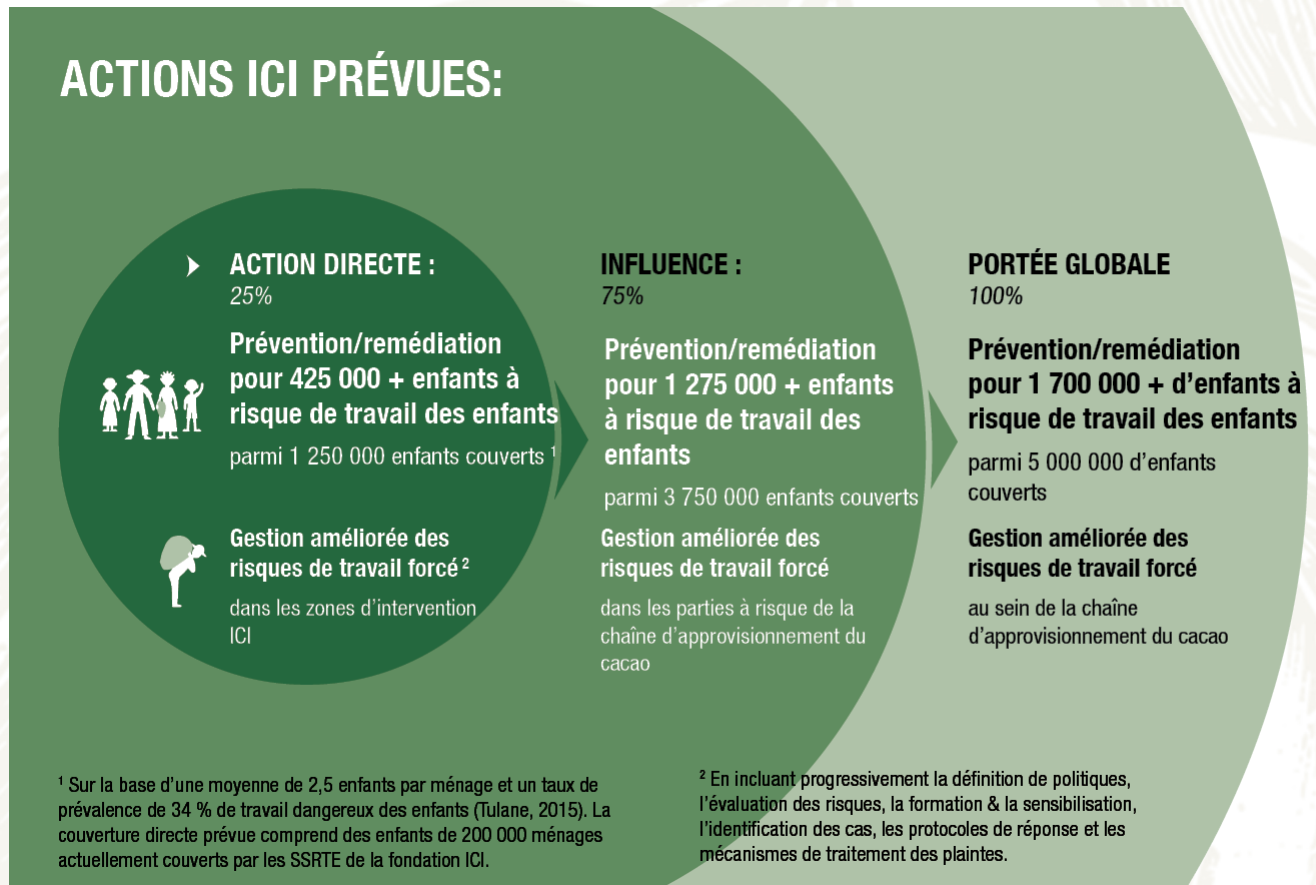


Figure 8 – L'impact des actions directes et indirectes de la fondation ICI



## Estimer l'impact potentiel de la fondation ICI sur le travail des enfants

### Dans quelle mesure pouvons-nous espérer réduire le travail des enfants grâce à notre action directe ?

L'analyse du travail de la fondation ICI montre qu'après trois ans, des systèmes communautaires efficaces peuvent réduire la prévalence du travail dangereux des enfants jusqu'à 30 % au niveau communautaire, et que des systèmes de chaîne d'approvisionnement efficaces peuvent réduire la prévalence jusqu'à 50 % chez les enfants identifiés dans le travail dangereux des enfants.

L'ambition de « l'action directe » de la fondation ICI est de soutenir la mise à l'échelle de systèmes efficaces de la protection de l'enfance qui préviennent ou remédient au travail des enfants et qui couvrent 500 000 ménages<sup>16</sup> comprenant 1 250 000 enfants. En supposant que l'innovation et l'adaptation puissent améliorer les performances de ces systèmes et que le taux d'identification passe de 60 % à 100 %, sur la base d'un taux de prévalence de 34 % du travail dangereux des enfants, et en reconnaissant que des systèmes efficaces peuvent réduire le travail dangereux des enfants jusqu'à 50 % en trois ans<sup>17</sup>, **alors il serait possible d'aider entre 127 500 et 212 500 enfants à cesser d'effectuer des travaux dangereux**<sup>18</sup>.

### Dans quelle mesure pouvons-nous espérer réduire la gravité du travail des enfants grâce à notre action directe ?

Malgré le fait qu'ils soient couverts ou aidés par des systèmes communautaires ou de chaîne d'approvisionnement, certains enfants continuent de réaliser des tâches dangereuses.<sup>19</sup> Cependant, des systèmes efficaces peuvent tout de même réduire l'exposition des enfants aux tâches dangereuses, par exemple en travaillant moins d'heures par jour, ou en exécutant moins de tâches dangereuses.

D'après les premières conclusions sur l'impact de l'action de la fondation ICI sur la gravité du travail des enfants<sup>20</sup>, **25 500 à 42 500 enfants pourraient être moins exposés aux tâches dangereuses.**

### Dans quelle mesure pouvons-nous espérer réduire la gravité du travail des enfants grâce à notre action directe ?

Si les processus d'influence et autres de la fondation ICI créent un environnement favorable et permettent de progresser simultanément dans la lutte contre les autres causes fondamentales du travail des enfants (au-delà de celles qui sont traitées par les systèmes de protection de l'enfance mis à l'échelle), les réductions de la prévalence et de la gravité du travail des enfants liées à l'action directe de la fondation ICI pourraient être encore amplifiées.

En outre, si des hypothèses similaires sont appliquées à la cible d'influence indirecte de la fondation ICI, qui consiste à étendre la couverture de la protection de l'enfance à 3 750 000 enfants supplémentaires dans 1 500 000 ménages dans les zones productrices de cacao en Afrique de l'Ouest (notamment grâce à un environnement plus favorable), et si un financement important est mobilisé des donateurs, des gouvernements, de l'industrie et autres, alors il serait possible **d'aider indirectement 382 500 à 637 500 enfants supplémentaires à cesser d'effectuer des tâches dangereuses**<sup>22</sup>, et **76 500 à 127 500 enfants additionnels pourraient être moins exposés aux tâches dangereuses**<sup>23</sup>.

### Estimation de l'impact total potentiel des actions directes et de l'influence de la fondation ICI :

- 510 000 à 850 000 d'enfants aidés à sortir du travail des enfants
- 102 000 à 170 000 enfants moins exposés à des tâches dangereuses

<sup>16</sup> Ceci comprend les 200 000 ménages déjà couverts à la fin de l'année 2020, mais dont les services et le soutien se poursuivront jusqu'en 2021 et au-delà.

<sup>17</sup> Les systèmes devront être mis en place d'ici 2022 pour atteindre cet impact sur une période de trois ans. Pour les besoins de ce calcul, nous prenons une moyenne de 2,5 enfants âgés de 5 à 17 ans par ménage, supposons que les systèmes efficaces identifient 60-100 % des cas de travail des enfants dans une certaine communauté ou coopérative, et qu'ils sont aussi efficaces que les SSRTE de la fondation ICI, voire plus efficaces. L'estimation de la prévalence de travail dangereux des enfants est basée sur *L'enquête sur le travail des enfants dans les régions productrices de cacao d'Afrique de l'Ouest* réalisée par l'Université de Tulane (2015).

## 5.2 Ressources et croissance

Le budget annuel de la fondation ICI pour 2020 est de 13,8 millions CHF. Sur ce montant, 3,8 millions CHF constituent le « financement de base » principalement généré grâce aux contributions annuelles des membres de la fondation ICI et sont dédiés à la mise en œuvre du programme de base de la fondation ICI. Dix millions CHF sont dérivés du « financement de projets restreints » pour la mise en œuvre d'activités financées par des donateurs et affectées à des résultats spécifiques qui sont néanmoins pleinement conformes à la mission et à la stratégie de l'organisation.<sup>24</sup>

### a) Programme de base

Afin de réaliser l'ambition de la nouvelle stratégie dès 2021, le programme de base de la fondation ICI sera reconfiguré pour assurer des ressources et des effectifs suffisants pour l'ensemble des objectifs stratégiques et des fonctions fondamentales. La planification et le budget détaillés des activités seront déterminés lors de l'élaboration du plan d'action et du budget 2021. Toutefois, ci-dessous est présenté un exemple de répartition pour le programme de base 2021:

---

<sup>18</sup> Ce chiffre a été calculé comme suit : 1 250 000 enfants x 34 % prévalence du travail des enfants x 50 % réduction = 212 500 (x 60 % - 100 %).

<sup>19</sup> Il est également important de souligner le fait que la réduction du travail des enfants est rarement statique – certains enfants qui cessent d'effectuer des tâches dangereuses se retrouvent à nouveau impliqués dans du travail dangereux des enfants plus tard.

<sup>20</sup> Parmi les enfants couverts par les SS RTE de la fondation ICI en Côte d'Ivoire, environ 10 % des enfants ont continué de travailler, mais ont réalisé moins de tâches dangereuses que lorsqu'ils ont initialement été identifiés. Des diminutions similaires de la gravité ont été observées chez les enfants couverts par les programmes de développement communautaire de la fondation ICI en Côte d'Ivoire et au Ghana.

<sup>21</sup> 1 250 000 enfants x 34 % prévalence du travail des enfants x 10 % réduction de la gravité = 42 500 (x 60 % - 100 %)

<sup>22</sup> Ce chiffre a été calculé comme suit : 3 750 000 enfants x 34 % prévalence du travail des enfants x 50 % réduction = 637 500 (x 60 % - 100 %).

<sup>23</sup> Ce chiffre a été calculé comme suit : 3 750 000 enfants x 34 % prévalence du travail des enfants x 10 % réduction de la gravité = 127 500 (x 60 % - 100 %).

<sup>24</sup> Les projets restreints couvrent les coûts de soutien indirects (CSI) associés à la mise en œuvre de ces activités. Ces coûts sont souvent partagés avec le programme de base pour une question de praticité et d'efficacité. Toutefois, un pare-feu rigide existe pour garantir qu'il n'y ait pas de subventions croisées entre le programme de base et les projets, sauf si ces dernières sont délibérément conçues et approuvées par le conseil ou le comité exécutif pour mettre à profit le financement de base pour un impact amplifié dans l'intérêt collectif.



	<b>OS1 : Chaîne d'approvisionnement de cacao responsable</b>	<b>OS2 : Environnement favorable</b>	<b>OS3 : Approches coordonnées</b>	<b>Totaux</b>
<b>FF1 : Innovation &amp; apprentissage</b>	CHF 755,000	CHF 222,000	CHF 93,000	<b>CHF 1,076,000</b> (45% des coûts des activités)
<b>FF2 : Soutien technique</b>	CHF 425,000	CHF 170,000	CHF 170,000	<b>CHF 766,000</b> (45% des coûts des activités)
<b>FF3 : Renforcement des capacités &amp; des systems</b>	CHF 135,000	CHF 205,000	CHF 214,000	<b>CHF 554,000</b> (45% des coûts des activités)
<b>Frais d'intervention</b>	CHF 905,000	CHF 453,000	CHF 453,000	CHF 1,811,000
<b>Totaux</b>	<b>CHF 2,220,000</b> <b>(53%)</b>	<b>CHF 1,050,000</b> <b>(25%)</b>	<b>CHF 930,000</b> <b>(22%)</b>	<b>CHF 4,200,000*</b>
<small>*Comprenant 3.8 m de cotisation des membres + 0,4 m de collecte de fonds</small>				

Figure 9 – Estimation de la répartition du financement du programme de base 2021

Cette répartition repose sur une hypothèse importante, à savoir que 400 000 CHF de budget de base supplémentaires seront obtenus afin de mettre en œuvre la nouvelle stratégie, en particulier dans certains domaines clés où les niveaux d'investissement actuels sont modestes et où un renforcement ciblé est jugé essentiel au succès de l'entreprise dans son ensemble. Ces domaines clés comprennent les fonctions de coordination (et en particulier le renforcement des capacités de coordination nationale et de leurs composantes principales), d'autres initiatives locales de renforcement des capacités, la gestion des données, l'apprentissage et le développement économique.

Pour l'avenir, la nouvelle stratégie prévoit une augmentation annuelle de 150 000 CHF du financement de base provenant de l'accroissement du nombre d'adhésions à la fondation ICI, en particulier parmi les entreprises du secteur privé qui cherchent à intensifier leur implication dans le travail des enfants et le travail forcé. Cette hypothèse prévoit un nombre croissant de demandes liées à l'évolution de l'environnement réglementaire et à des ambitions plus importantes pour l'après-2020. La fondation ICI rendra ces ambitions possibles, car elle dédiera des capacités supplémentaires au développement économique et à la collecte de fonds. Une augmentation supplémentaire modeste du financement de base est attendue sous la forme de financement institutionnel complémentaire de la part d'un donateur non industriel. Ceci portera le total des recettes de base attendu en soutien au programme de base ICI à 4,65 millions CHF d'ici 2023 (soit une augmentation de 22 % par rapport à 2020).

## b) Financement des projets

De même, en anticipant une augmentation de la demande liée à la réglementation et à d'autres dynamiques pour l'après-2020, et en particulier à la lumière de l'ambition collective d'atteindre une couverture de 100 % de la chaîne d'approvisionnement du cacao avec des systèmes et des mesures de DRDH qui préviennent et luttent contre le travail des enfants et le travail forcé, il est attendu que le travail de renforcement des capacités opérationnelles de la fondation ICI, tel que détaillé dans la section *Modèle opérationnel stratégique : Action directe et influence*, s'étendra à mesure que les entreprises et leurs partenaires chercheront à couvrir une plus grande partie de la chaîne d'approvisionnement<sup>25</sup>.

En parallèle, la fondation ICI préservera sa fonction de catalyseur : le soutien opérationnel aux entreprises et à leurs partenaires visera de plus en plus un transfert progressif des capacités et une éventuelle stratégie de sortie, permettant ainsi aux systèmes et aux services d'être autonomes et de transférer le soutien de la fondation ICI ailleurs.

Pour stimuler la croissance souhaitée dans les projets de la fondation ICI, dans le respect des nouveaux principes stratégiques, l'ambition « d'action directe » de la fondation ICI se limitera, comme détaillé ci-dessus, à 25 % des 2 millions de ménages producteurs de cacao constituant la cible complète de 100 %<sup>26</sup>. Les 75 % restants seront atteints par d'autres acteurs, bien qu'ils bénéficieront des bienfaits partagés et de l'influence du programme de base de la fondation ICI.

De plus, les hypothèses de base suivantes ont été prises en compte dans le modèle de croissance de la fondation ICI :

- Le point de départ de l'action directe de la fondation ICI correspond aux 200 000 ménages producteurs de cacao soutenus par les projets à la fin de l'année 2020 ;
- La fondation ICI continuera de soutenir ces ménages après 2020, mais en modifiant le modèle de soutien et en y mettant progressivement fin ;
- La fondation ICI ajoutera progressivement 300 000 ménages producteurs de cacao de 2021 à 2023 dans une variété de projets, allant de « développement des capacités opérationnelles », « assistance technique », à « soutien consultatif ». Elle fera passer les ménages d'un modèle à l'autre afin de baisser graduellement l'intensité de son soutien, jusqu'à une éventuelle sortie ou progression ;
- Bien que les activités et les coûts assumés par la fondation ICI pourraient diminuer en intensité et en volume, il est attendu des partenaires qu'ils soutiennent de manière indépendante et adéquate

---

<sup>25</sup> Veuillez noter que cette demande croissante de collaboration opérationnelle devrait également augmenter la demande d'adhésion des entreprises à la fondation ICI, puisque la fondation ICI ne collabore sur le plan opérationnel qu'avec des entreprises membres et qui manifestent la volonté d'investir dans le bien commun et les bénéfices partagés du programme de base ICI.

<sup>26</sup> En partant du principe que la CDI et le Ghana comptent un total de 1,8 million d'agriculteurs, et avec 200 000 agriculteurs supplémentaires provenant d'autres pays producteurs d'Afrique de l'Ouest, conformément à la croissance probable à partir d'un niveau de couverture bien inférieur.



d'autres coûts complémentaires pour garantir une efficacité et un impact tandis que le rôle de la fondation ICI s'allège<sup>27</sup> ;

- Les coûts unitaires permettant d'estimer les besoins en ressources pour chaque modèle sont basés sur les coûts opérationnels actuels de la fondation ICI. Ils sont toutefois ajustés dans le temps pour pouvoir tenir compte des économies d'échelle et des gains d'efficacité identifiés grâce aux actions d'innovation de la fondation ICI ;
- Les coûts unitaires ont également été croisés entre différents modèles (p. ex. les SSRTE et le développement communautaire) et sont comparables, ce qui garantit une flexibilité dans la sélection finale de l'approche par les partenaires ;
- Le volume des projets a été projeté de manière réaliste jusqu'à la fin de l'année 2023. À partir de 2023, il dépendra du niveau de demandes, y compris les demandes de maintenance ou d'expansion du soutien et des services, au-delà de 2025.

Sur la base des critères et des hypothèses ci-dessus, le financement des projets ICI devrait augmenter de 30 %, passant de 10 millions CHF en 2020 à 13 millions CHF en 2023.

### c) Croissance attendue

En combinant ces projections pour le programme de base et les projets de la fondation ICI, la trajectoire prévue pour l'allocation des ressources et la croissance est illustrée ci-dessous. Elle prévoit une augmentation globale du budget de 28 % au cours de ces 3 prochaines années. En comparaison, le budget a connu une croissance beaucoup plus forte (151 %) au cours du cycle stratégique précédent, ce qui montre que (a) la fondation ICI a déjà atteint une taille quasi optimale par rapport à son rôle de catalyseur, (b) une expansion supplémentaire à l'appui d'une plus grande ambition peut être soutenue et compensée par l'accent mis sur le renforcement des capacités, par opposition à la fourniture de services complets, et (c) la croissance raisonnable prévue sera gérable.

---

<sup>27</sup> Veuillez noter qu'en fonction de l'approche opérationnelle et du niveau du soutien de la fondation ICI, la part de coûts additionnels directement gérée par les partenaires et non contractée par l'intermédiaire de la fondation ICI peut représenter entre 20 % et 75 % du coût total du système.

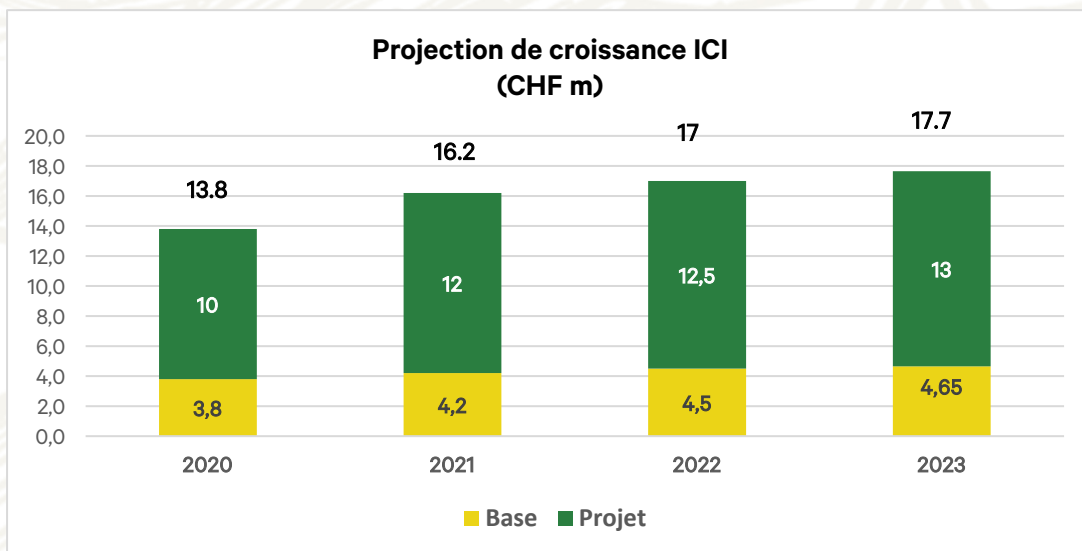


Figure 10 – Détails de la croissance prévue du budget de la fondation ICI

#### d) Source des financements

En 2020 et après l’octroi d’une importante subvention par un donateur du secteur public, 94 % du financement de la fondation ICI proviennent du secteur privé, et 6 % proviennent du secteur public, d’organisations à but non lucratif ou d’institutions. Au cours de ces trois prochaines années, s’il est attendu que les financements du secteur privé augmentent en réponse aux contextes décrits ci-dessus, des opportunités d’élargir la base de financement non industriel<sup>28</sup> seront explorées. La fondation ICI entretient l’optimisme modeste que grâce à une plus grande capacité de développement des entreprises et à un engagement renouvelé des donateurs dans le cadre de la DRDH et de l’ODD 8.7, la part du financement non industriel de la fondation ICI pourrait atteindre 12 % d’ici 2023.

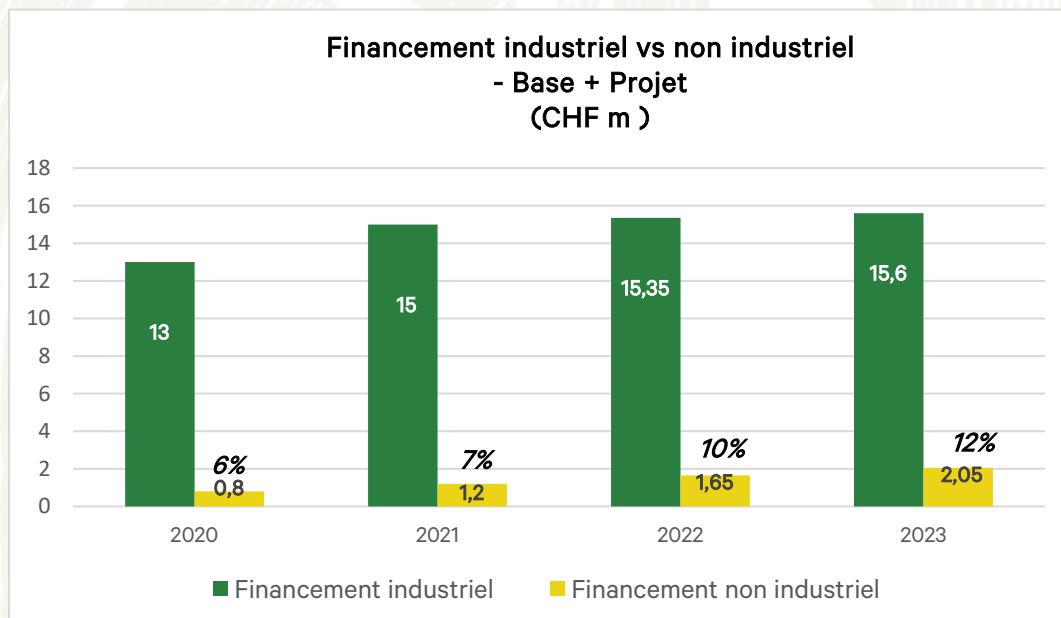


Figure 11 – Détails des sources de financement prévues pour les projets et les activités de base

<sup>28</sup> y compris à l’aide de modèles de financement innovants attirant les investissements dans les impacts sociaux/de développement, et de collectes de fonds privées ciblant les consommateurs.



## 6 GOUVERNANCE, RESPONSABILITÉ ET PARTENARIATS

### 6.1 Gouvernance

Comme cela est déjà le cas, la nouvelle Stratégie ICI 2021-2026 sera gouvernée et présidée par le conseil de la fondation ICI. Ce dernier maintiendra sa composition diverse et multipartite, garantissant un équilibre raisonnable entre le secteur industriel et non industriel ou les représentants de la société civile (conformément à la charte ICI et aux statuts). Il agira selon les principes de neutralité<sup>29</sup>, de prises de décisions collectives et de consensus<sup>30</sup>.

Le conseil sera toujours responsable de l'approbation des plans d'action et des budgets annuels (ou pluriannuels) destinés à la mise en œuvre de la stratégie. Conformément à la charte de la fondation ICI, le conseil continuera de déléguer la supervision de la gestion quotidienne de la fondation au comité exécutif ICI, composé d'un nombre égal de membres industriels, non industriels et de la société civile. Le comité exécutif de la fondation ICI définira et approuvera les objectifs organisationnels annuels et détaillera les priorités et les buts de gestion stratégique afin de mener à bien la mise en œuvre de la stratégie.

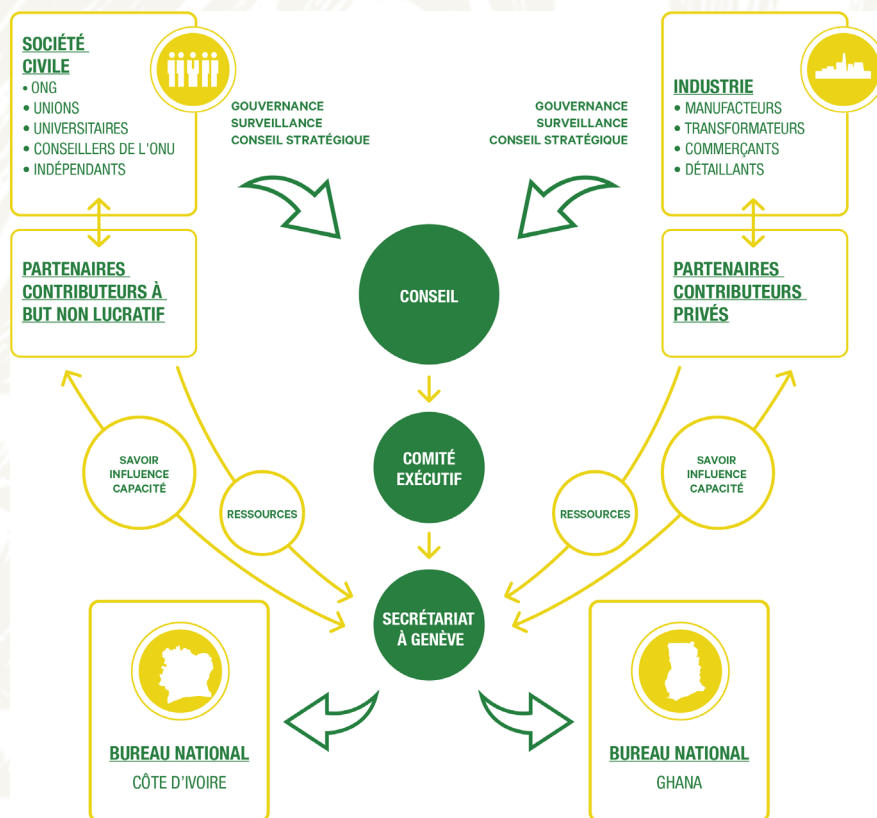


Figure 12 – Le modèle de gouvernance multipartite de la fondation ICI

<sup>29</sup> La neutralité de la fondation ICI découle de l'équilibre net des points de vue, des opinions et des intérêts de ses divers membres et partenaires industriels et non industriels, canalisés par un processus décisionnel fondé sur le consensus.

<sup>30</sup> À cette fin, le conseil de la fondation ICI est également chargé de se prémunir contre tout conflit d'intérêt qui pourrait survenir entre les différents rôles de la fondation ICI (par exemple entre ses rôles d'exécutant de projet et de défenseur technique) et de veiller spécifiquement à ce que toute communication et tout plaidoyer reflètent le consensus de son collectif multipartite dans l'intérêt des producteurs de cacao et de leurs enfants.

## 6.2 Responsabilité

La fondation ICI continuera de rendre des comptes chaque année au conseil ICI sur les dépenses, les activités et les résultats de ses plans d'action annuels ou pluriannuels, à l'aide d'indicateurs définis dans le cadre de résultats de la stratégie (voir annexe). Ceux-ci seront également rendus publics chaque année par le biais du rapport annuel de la fondation ICI. Ils comporteront des mesures ciblées supplémentaires pour partager les informations, obtenir un retour et examiner conjointement les résultats avec les principaux groupes de parties prenantes, notamment les gouvernements des pays d'intervention de la fondation ICI, les groupes représentatifs au sein des communautés d'intervention et les décideurs politiques au niveau international.

Un examen à mi-parcours de la Stratégie 2021-2026 sera entrepris à la fin de l'année 2023 pour faire le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des cibles et objectifs définis pour 2025, pour contrôler si la stratégie reste pertinente et efficace et pour envisager toute correction nécessaire afin de garantir et de maximiser les effets escomptés de la stratégie. Un examen ex post complet des résultats finaux de la stratégie sera effectué à la fin de l'année 2025 (des sous-composantes spécifiques seront soumises à une évaluation externe ou à une vérification par un tiers). Les réactions des parties prenantes seront recueillies, y compris au niveau communautaire, afin d'orienter la définition, la planification et l'approbation du prochain cycle stratégique de la fondation ICI d'ici la fin de l'année 2026.

Comme expliqué dans le cadre de résultats de la stratégie, la fondation ICI rendra compte avant tout des activités et des résultats liés à ses propres actions directes et à son influence, qu'elles soient mises en œuvre par le biais du programme de base de l'ICI ou de projets spécifiques financés par des donateurs. En parallèle, et en gardant à l'esprit l'ambition de la fondation ICI de mener des actions et d'avoir un impact à l'échelle du secteur entier en soutenant et en catalysant une variété de partenaires et de parties prenantes, la fondation ICI facilitera également la responsabilisation dans les efforts du secteur du cacao pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé. La fondation ICI encouragera et aidera ses membres à rendre des comptes de manière transparente, régulière et cohérente sur leurs plans, leurs actions et leurs résultats. Ils devront notamment rendre des comptes auprès des populations touchées par les actions de la fondation ICI et de leurs partenaires et permettre aux communautés et aux structures de la société civile de devenir autonomes afin qu'elles puissent tenir les « détenteurs de devoirs » responsables des obligations qu'ils ont envers les « détenteurs de droits ». La fondation ICI étendra également cette ambition à d'autres acteurs du secteur du cacao, notamment les gouvernements, les entreprises non membres et les acteurs du développement, grâce à : la promotion d'indicateurs communs ; le renforcement de la gestion collective des données ; le renforcement de sa fonction de rassemblement et de coordination du secteur ; et le soutien aux efforts de coordination menés par les gouvernements.



### 6.3 Adhésion à la fondation ICI

Le réseau de membres de la fondation ICI, séparé du conseil, continuera d'être composé d'entreprises du secteur privé de tous les niveaux de l'industrie chocolatière et cacaoyère et d'organisations à but non lucratif. Tous payeront une cotisation annuelle différenciée en tant que partenaires contributeurs de la fondation ICI. Si les partenaires contributeurs peuvent également siéger au conseil de la fondation ICI, les rôles restent distincts et les partenaires contributeurs n'ont pas automatiquement le droit ou l'obligation d'assumer un rôle de gouvernance au sein du conseil de la fondation ICI. Les nominations au conseil sont examinées de manière indépendante, conformément à la charte et aux statuts de la fondation ICI. Les taux de cotisation annuelle des partenaires contributeurs seront définis dans le barème de cotisation ICI, et seront adoptés pour trois ans par le conseil ou son comité exécutif, et soumis à un examen périodique si nécessaire. Les cotisations annuelles constitueront la source principale du budget alloué au programme de base ICI. Le budget pourra être complété par un financement institutionnel additionnel. Afin d'élargir la portée et l'impact du programme de base ICI, de favoriser l'égalité des chances et de maximiser l'engagement et l'alignement au niveau du secteur entier, les efforts en cours pour augmenter le nombre de membres de la fondation ICI seront intensifiés. Dans ce but, la fondation ICI mettra en lumière les avantages de l'adhésion (y compris la licence de collaboration opérationnelle qu'elle accorde), la valeur du rôle de la fondation ICI dans le secteur, et l'association positive (découlant de ce partenariat) avec une gestion commerciale responsable au niveau des droits de l'homme et avec les plus hauts standards d'intégrité technique et opérationnelle. Les termes du partenariat convenus entre la fondation ICI et ses membres seront revus et mis à jour afin de soutenir au mieux les buts et les ambitions de la Stratégie ICI 2021-2026.

### 6.4 Partenariats

Au-delà des membres ICI, le réseau de parties prenantes de la fondation ICI intégrera de nombreux autres acteurs et partenaires à « l'aventure de l'apprentissage collectif et de la mise à l'échelle » voulue par cette stratégie. Les acteurs clés sont les gouvernements des pays producteurs de cacao où la fondation ICI interviendra, et dont la direction, les politiques, les plans d'action et les systèmes forment les piliers de l'environnement favorable souhaité par cette stratégie. De plus, les acteurs du développement, la société civile et les donateurs seront des partenaires essentiels dans l'ambition stratégique de la fondation ICI, tout comme les décideurs politiques et les régulateurs des marchés importateurs de cacao. Enfin, les familles productrices de cacao, leurs enfants et leurs communautés, tout comme les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et les coopératives, seront les partenaires principaux de la fondation ICI dans les efforts collectifs visant à protéger les enfants, préserver leurs droits et prévenir le travail des enfants et le travail forcé. Leur autonomisation et leurs voix seront au cœur de la nouvelle stratégie de la fondation ICI.

La fondation ICI continuera d'entretenir, de faire évoluer et d'élargir ses partenariats stratégiques afin d'assumer son rôle de catalyseur défini dans ses objectifs stratégiques et ses fonctions fondamentales. Dans le secteur du cacao, des efforts concertés seront déployés pour assurer un alignement et une complémentarité avec d'autres organisations du secteur (p. ex. la fondation World Cocoa Foundation (WCF),



l'International Cocoa Organization (ICCO) et diverses plateformes nationales pour un cacao durable) et pour établir des liens stratégiques avec les partenariats sectoriels en cours en matière de durabilité (tels que l'Initiative Cacao et Forêts, les programmes « Child learning and Education Facility » (CLEF) et « Early Learning and Nutrition Facility » (ELAN) dirigés par la Fondation Jacobs) et les coalitions au-delà du cacao (Alliance 8.7, Pacte Mondial des Nations unies, Plateforme sur le travail des enfants de l'OIT). Ainsi, ils pourront maximiser l'intégration, l'efficacité et l'impact. La plateforme d'apprentissage collectif de la fondation ICI, son expertise technique, son pouvoir de rassemblement et sa compétence opérationnelle seront également proposés en soutien à d'autres partenariats public-privé ou multipartites durant leur conception. De nouveaux partenariats allant au-delà du cacao seront envisagés pour promouvoir des synergies et un soutien mutuel pour les priorités communes ne pouvant être traitées selon un secteur de produit spécifique.

## 7 CONCLUSION

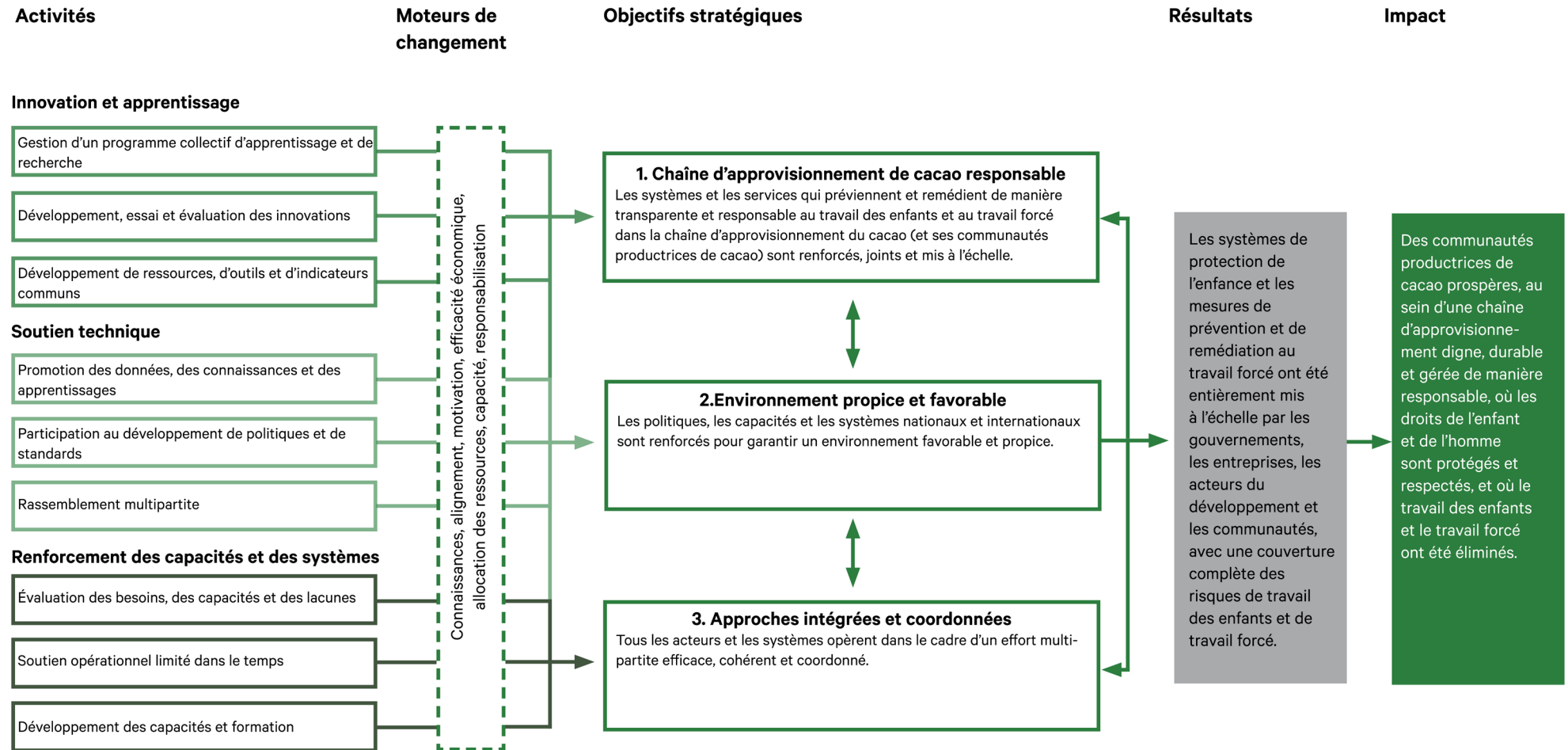
Il ne fait aucun doute qu'il reste des défis importants à relever dans le secteur du cacao pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement. Mais de réels progrès ont été accomplis et les connaissances sur les pratiques efficaces ont été renforcées. La nouvelle Stratégie 2021-2026 de la fondation ICI a été conçue pour tirer parti de ses qualités uniques de spécialiste du rassemblement multipartite, de centre d'excellence technique et de catalyseur de changement opérant sur le terrain, afin d'accélérer la mise à l'échelle des pratiques efficaces. Conformément à cette stratégie, la fondation ICI continuera de soutenir les communautés et les ménages agricoles et leurs enfants dans leur lutte contre la pauvreté et pour la réalisation de leurs droits humains. En parallèle, elle aidera ses différents partenaires à atteindre un impact réel et à répondre aux attentes croissantes placées sur eux. Il s'agit là d'une ambition essentielle, complexe et urgente qui nécessite un engagement sans faille de la part de nombreux acteurs différents. La fondation ICI est prête à les inspirer, à les guider et à les soutenir dans cette aventure.





## 8 ANNEXES

### 8.1 La théorie du changement de la fondation ICI



## 8.3 Cadre de résultats ICI 2021-2026

### VISION

La vision de la Fondation ICI est celle de communautés productrices de cacao prospères, au sein d'une chaîne d'approvisionnement digne, durable et gérée de manière responsable, où les droits des enfants et de l'homme sont protégés et respectés, et où le TE et le TF ont été éliminés.

### MISSION

La fondation ICI collabore avec ses partenaires pour améliorer la vie d'enfants et d'adultes menacés par le travail des enfants ou le travail forcé dans les communautés productrices de cacao. La Fondation ICI innove, catalyse et soutient le développement, l'application et la mise à l'échelle de politiques et de pratiques efficaces en faveur des droits des enfants et qui préviennent ou remédient au travail des enfants et au travail forcé.

A) Objectif général	Niveau sectoriel indicateurs et cibles	Sources de données	Risques
<p>D'ici 2025, la Fondation ICI, ses membres et ses parties prenantes auront contribué de manière significative à la réalisation de l'ODD 8.7 (éliminer toutes les formes de travail des enfants et prendre des mesures efficaces pour éradiquer le travail forcé) et au progrès des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU (promouvoir l'obligation de protéger les droits de l'homme incombant à l'État et la responsabilité incombant aux entreprises de respecter les droits de l'homme) dans le secteur du cacao grâce à la mise à l'échelle complète des systèmes de protection de l'enfance et des mesures de prévention et de remédiation du travail forcé appliquées par les gouvernements, les entreprises, les acteurs du développement et les communautés.</p>	<p><b>A.1) # et % réduits d'enfants travailleurs</b> dans les foyers producteurs de cacao.</p> <p><b>Cible 2025</b> : diminution significative du taux de prévalence de travail des enfants dans les ménages producteurs de cacao en CDI et au GH <sup>31</sup>.</p>	<p>Études nationales représentatives du secteur, collecte de données relatives aux indicateurs de risque</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Instabilité politique.</i></li> <li>- <i>Chocs économiques ou tendances affectant le prix du cacao et/ou aggravant la pauvreté des agriculteurs.</i></li> <li>- <i>Chocs climatiques ou tendances ayant un impact négatif sur la production du cacao, les moyens de subsistance et les revenus des agriculteurs.</i></li> <li>- <i>Développement socio-économique stagnant.</i></li> <li>- <i>Un environnement défavorable induisant un manque de programmes</i></li> </ul>
	<p><b>A.2) Changement de la note moyenne de risque de travail des enfants au niveau communautaire</b> (en fonction des améliorations relatives à l'accès à l'éducation de qualité, à l'autonomisation des femmes, au développement socio-économique, etc.)</p> <p><b>Cible 2025</b> : Une réduction significative du niveau moyen de l'indice de risque de travail des enfants au niveau communautaire<sup>32</sup>.</p>		
	<p><b>A.3) Gravité réduite du travail des enfants</b> parmi les enfants travailleurs (p. ex. heures/jours travaillés, # de tâches, préjudice aux enfants).</p>		

<sup>31</sup> Voir page 32 pour une hypothèse basée sur les preuves sur les différents scénarios de réduction du travail des enfants



	<p><b>A.4) # et % réduits d'enfants et d'adultes forcés de travailler</b> dans les zones productrices de cacao.</p>	<p>Enquêtes représentatives au niveau national ou sous-régional dans les zones à risque</p>	<p><i>et de politiques nationales appropriés.</i> - <i>Participation insuffisante de l'industrie/de la chaîne d'approvisionnement</i></p>
	<p><b>A.5) Risque réduit de travail forcé</b> dans les communautés productrices de cacao (p. ex. nombre d'individus/facteurs de risque communautaires présents).</p>	<p>Outils de mesure du risque de TF</p>	

<sup>32</sup> Idem

<b>B) Sous-objectifs et objectifs stratégiques</b>	<b>Niveau opérationnel indicateurs et cibles</b>	<b>Source de données</b>	<b>Risques</b>
<p>OS1 : Les systèmes et services qui préviennent et remédient au travail des enfants et au travail forcé dans la chaîne d’approvisionnement et ses communautés productrices de cacao sont renforcés, unis et mis à l’échelle ;</p> <p><i>ET</i></p> <p>OS2 : Les politiques, les capacités et les systèmes nationaux et internationaux sont renforcés pour garantir un environnement favorable et propice ;</p> <p><i>ET</i></p> <p>OS3 : Tous les acteurs et les systèmes opèrent dans le cadre d’un effort multipartite efficace, cohérent et coordonné ;</p> <p><i>POUR QUE</i></p> <p><b>(a) En CDI et au Ghana, 100% de la chaîne d’approvisionnement du cacao (et de ses communautés productrices de cacao) soit couverte par des systèmes de protection de l’enfance, y compris des mesures pertinentes de diligence raisonnable en matière des droits de l’homme<sup>33</sup></b></p>	<p><b>B.1) # et % de communautés/ménages en CDI et au GH couverts par des systèmes efficaces et durables de protection de l’enfance/de DRDH qui évaluent et luttent contre le TE.</b></p> <p><b>Cible 2025 :</b> 100 % des communautés/ménages couverts par des systèmes respectant les critères et les standards minimums d’efficacité.</p> <p><b>Cibles intermédiaires :</b> augmentations annuelles progressives de la couverture du système.</p>	<p>Rapports du gouvernement/ entreprises/ soc. civile/ ICI (des systèmes mis à l’échelle)</p> <p><i>NB : Données désagrégées pour montrer les résultats spécifiques à la Fondation ICI (dans le programme de base ICI et les projets soutenus par ICI), les résultats des membres ICI, les résultats des autres parties prenantes, ainsi que les résultats au niveau du secteur entier.</i></p>	<p>- Voir éléments ci-dessus</p> <p>- Certaines zones à risque (p. ex., forêts protégées) hors du domaine d’action de la plupart des acteurs, mis à part le gouvernement.</p> <p>- Un environnement opérationnel défavorable/non viable limitant l’expansion et la mise à l’échelle des projets et des opérations.</p> <p>- Participation incomplète de l’industrie/de la chaîne d’approvisionnement</p> <p>-Disponibilité/partage des données limités des différentes parties prenantes</p>
	<p><b>B.2) # et % de communautés évaluées</b> montrant une amélioration dans la note moyenne de risque de travail des enfants (sur la base des indicateurs fondamentaux</p>	<p>Rapports réguliers des entreprises/partenaires /gouvernements sur les projets et les systèmes à l’aide d’un ensemble</p>	

<sup>33</sup> Des «systèmes efficaces» devraient soutenir et permettre aux entreprises de mener leur diligence raisonnable en lien avec le travail des enfants et de respecter toutes les obligations réglementaires pour la DRDH. Des « systèmes efficaces » doivent soutenir l’analyse et l’évaluation des risques dans tous les domaines potentiellement à risque de TE et doivent permettre de mettre en œuvre le suivi actif, la remédiation et la prévention dans tous les zones/communautés/ménages présentant un risque confirmé de TE. Ils permettent aux entreprises de rendre des comptes sur (a) l’étendue du risque de travail des enfants dans leur chaîne d’approvisionnement, (b) le nombre de ménages producteurs de cacao couverts par le système, (c) le nombre de cas de travail des enfants identifiés, (d) la proportion des cas identifiés ayant obtenu de l’assistance, et (e) la proportion de cas ayant obtenu de l’assistance dont la situation s’est améliorée ou qui sont sortis du travail des enfants.



	<p>de qualité d'éducation, l'autonomisation des femmes, le développement socio-économique, etc.)</p> <p><b>Cible 2025</b> : au moins 70 % des communautés évaluées montrent une amélioration de la note de risque de TE</p> <p><b>Cibles intermédiaires</b> : augmentations annuelles progressives du nombre de communautés soutenues montrant une amélioration de la note de risque de TE et de ses causes fondamentales.</p>	<p>d'indicateurs communautaires.</p> <p><i>NB : Données désagrégées pour montrer les résultats spécifiques à la Fondation ICI (dans le programme de base ICI et les projets soutenus par ICI), les résultats des membres ICI, les résultats des autres parties prenantes, ainsi que les résultats au niveau du secteur entier.</i></p>	
<p><b>(b) En CDI et au Ghana, 100% des parties à risque de la chaîne d'approvisionnement du cacao et de ses communautés productrices de cacao soient couvertes par des mesures pertinentes de diligence raisonnable en matière des droits de l'homme (DRDH), qui préviennent et remédient de manière efficace et durable au travail forcé ;</b></p>	<p><b>B.3) # et % de communautés/ménages à risque en CDI et au GH</b> couverts par des mesures de diligence raisonnable en matière des droits de l'homme (DRDH) qui préviennent et luttent contre les risques de travail forcé.</p> <p><b>Cible 2025</b> : 100 % des communautés à risque couvertes par des mesures de gestion du risque de TF, y compris l'évaluation du risque, la sensibilisation, la formation, les mécanismes de traitement des plaintes, la détection, la collecte de données, le référencement et la remédiation.</p>	<p>Rapports du gouvernement/ entreprises/ société civile/ ICI (des systèmes mis à l'échelle)</p> <p><i>NB : Données désagrégées pour montrer les résultats spécifiques à la Fondation ICI (dans le programme de base ICI et les projets soutenus par ICI), les résultats des membres ICI, les résultats des autres parties prenantes,</i></p>	

		<p><i>ainsi que les résultats au niveau du secteur entier.</i></p>	
<p><b>(c) D'autres parties de la chaîne d'approvisionnement du cacao en Afrique de l'Ouest présentant un risque significatif de travail des enfants ou de travail forcé aient une couverture accrue de tels systèmes ; et</b></p>	<p><b>B.4) # et % de communautés/ménages</b> dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (p. ex. Cameroun, Nigeria) couverts par des systèmes de protection de l'enfance et de DRDH pour le travail des enfants et le travail forcé.</p>	<p>Rapports du gouvernement/ entreprises/ société civile/ ICI (des systèmes mis à l'échelle)</p> <p><i>NB : Données désagrégées pour montrer les résultats spécifiques à la Fondation ICI (dans le programme de base ICI et les projets soutenus par ICI), les résultats des membres ICI, les résultats des autres parties prenantes, ainsi que les résultats au niveau du secteur entier.</i></p>	
<p><b>(d) Les autres parties de la chaîne d'approvisionnement mondiale et les autres secteurs agricoles qui font face à des défis similaires en matière de droit de l'enfant et de l'homme apprennent de la mise à l'échelle de ces systèmes et pratiques en Afrique de l'Ouest, et vice-versa.</b></p>	<p><b>B.5) Les leçons apprises</b> dans d'autres secteurs et zones géographiques contribuent à la conception et au développement des systèmes de protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest. Les leçons apprises en Afrique de l'Ouest sont diffusées et utilisées dans d'autres secteurs et zones géographiques.</p>	<p>Publications, participation aux ateliers, encadrement opérationnel, cadres politiques et programmes nationaux, stratégies d'entreprise.</p>	<p>Les différences contextuelles, culturelles et linguistiques dissuadent ou empêchent le partage des connaissances.</p>



## Fonction fondamentale 1 : Apprentissage et innovation

### Activités:

- **Gestion d'un programme collectif d'apprentissage et de recherche** : un programme collectif d'apprentissage sera mis en place (en fonction des besoins, des lacunes et des priorités du secteur et en lien avec d'autres secteurs pertinents) pour orienter et informer la recherche et l'innovation sur le travail des enfants, le travail forcé et les approches efficaces afin d'y faire face à l'échelle.
- **Développement, essai et évaluation des innovations** : des systèmes et des approches innovants basés sur les coopératives et sur les communautés, ainsi que des nouvelles approches destinées à une meilleure coordination (p.ex. les approches basées sur le paysage) seront développés, testés et évalués afin d'en comprendre l'impact, le rapport coût-efficacité, la possibilité de mise à l'échelle et la durabilité.
- **Développement de ressources, d'outils et d'indicateurs communs** : y compris le développement et la définition collective de critères de référence pour des pratiques efficaces et leur diffusion.
- **Recherches sur les causes fondamentales, les politiques et les pratiques** : Les recherches et les données existantes sur les causes fondamentales, les difficultés aggravantes et les interventions visant à lutter contre le travail des enfants et le travail forcé seront analysées et de nouvelles recherches seront menées si nécessaire. Les données et les apprentissages seront utilisés pour orienter les actions directes, le soutien technique et les mesures de renforcement des capacités.
- **Partage des connaissances et des apprentissages** : Les données et les connaissances sur les politiques et les pratiques visant à lutter contre le travail des enfants et le travail forcé seront échangées entre les membres de la fondation ICI, les parties prenantes et les experts techniques, les différentes parties de la chaîne d'approvisionnement mondiale de cacao, et d'autres disciplines et secteurs pertinents. Ainsi, il sera possible de générer une transparence et une responsabilisation dans la mise à l'échelle des systèmes et des services au niveau de la chaîne d'approvisionnement, de la communauté et du pays.

### Changements souhaités :

- Les politiques, les stratégies et les pratiques sont plus alignées, basées sur les données et efficaces.
- Les interventions sont plus efficaces, efficientes et mieux ciblées sur les personnes encourant un plus grand risque
- Les rapports sur les progrès sont plus alignés & transparents

### Indicateurs de réalisations :

- Le programme collectif d'apprentissage et de recherches est défini et revu annuellement.
- # de membres et de partenaires apportant des données et des analyses aux processus collectifs d'apprentissage.
- # d'études publiées et diffusées.
- # de projets d'innovation testés, évalués et documentés.
- # de réunions/d'ateliers tenus pour partager les connaissances et les leçons sur le travail des enfants et le travail forcé, ainsi que pour définir les bonnes pratiques, les critères de référence et les standards d'efficacité

### Indicateurs de résultats :

- # de parties prenantes (gouvernement, industrie, société civile) utilisant les outils et les indicateurs développés ou diffusés par la fondation ICI pour la mise en œuvre et la reddition de comptes.
- # de politiques et de stratégies développées qui intègrent des références aux recherches et aux apprentissages de la fondation ICI ou aux standards définis collectivement
- # de projets innovants testés adoptés par d'autres parties prenantes
- # de parties prenantes rendant des comptes sur les standards et les critères de référence définis collectivement par la fondation ICI et ses parties prenantes

*NB : Les données seront désagrégées pour montrer les résultats spécifiques à la Fondation ICI (relatifs aux actions, aux projets et aux membres ICI) et les résultats au niveau de toutes les parties prenantes.*

## Fonction fondamentale 2 : Soutien technique

### Activités et réalisations :

- **Promotion des données, des connaissances et des apprentissages** : les connaissances et les apprentissages basés sur les données seront activement promus auprès de toutes les parties prenantes pertinentes, y compris les médias et les consommateurs, à propos des causes à l'origine du travail des enfants et du travail forcé ; des approches communautaires et de chaîne d'approvisionnement efficaces ; et de la nécessité d'avoir des politiques, des standards et des critères de référence pour créer un environnement favorable et pour promouvoir la responsabilisation tandis que les systèmes efficaces au niveau des coopératives et des communautés sont mis à l'échelle.
- **Participation au développement de politiques et de standards** : renforcer les relations, collaborer avec les décideurs politiques et les personnes d'influence, conseiller et plaider en faveur de politiques et de standards efficaces et fondés sur les données, y compris les politiques nationales, la DRDH, la législation et les standards de durabilité.
- **Rassemblement multipartite** : collaborer avec les membres et les parties prenantes plus larges pour développer et promouvoir des objectifs partagés, des approches alignées et des indicateurs de succès communs. Soutenir tous les acteurs pour qu'ils aient une meilleure compréhension et qu'ils assument leur rôle complémentaire et leurs responsabilités dans (a) la mise à l'échelle de systèmes communautaires, gouvernementaux et de chaîne d'approvisionnement efficaces, (b) le renforcement des systèmes nationaux et internationaux, et (c) le développement, l'application et le respect des politiques pertinentes.
- **Développement du partenariat et mobilisation des donateurs** : apporter des capacités et des ressources additionnelles en soutien à la mise à l'échelle de systèmes efficaces et au développement de politiques nationales et internationales appropriées.

### Changements souhaités :

- Les politiques, les stratégies et les pratiques sont plus alignées, basées sur les données et efficaces.
- L'adoption et la mise à l'échelle des solutions efficaces de la part des gouvernements, de la société civile et de l'industrie augmentent
- Des ressources sont disponibles pour soutenir la mise à l'échelle des pratiques efficaces
- Précision et harmonie dans la couverture médiatique et les campagnes sur les problématiques relatives au TE et au TF dans le cacao.

### Indicateurs de réalisations :

- Les plans de communication et de plaidoyer développés et revus annuellement.
- # de parties prenantes (gouvernement, industrie, société civile) assistant à des réunions/ateliers de formation.
- # de parties prenantes recevant un soutien de ICI pour réviser leurs politiques/législation/standards
- # de vues des ressources ICI (via le centre de ressources ICI, le site Web et les réseaux sociaux)

### Indicateurs de résultats :

- % de rapports médiatiques et de campagnes d'organismes clés jugés comme percutants, harmonisés et précis.
- # d'entreprises ayant des cibles et des plans d'action définis pour mettre à l'échelle des approches efficaces.
- # de parties prenantes appliquant des approches communautaires ou de chaîne d'approvisionnement conformes aux standards/critères définis collectivement.
- Niveau de financements des donateurs dédiés explicitement à la prévention ou à la remédiation du TE et du TF et à la mise à l'échelle de pratiques efficaces.

*NB : Les données seront désagrégées pour montrer les résultats spécifiques à la Fondation ICI (relatifs aux actions, aux projets et aux membres ICI) et les résultats au niveau de toutes les parties prenantes.*



### Fonction fondamentale 3 : Renforcement des capacités et des systèmes

#### Activités et réalisations :

- **Évaluation des besoins, des capacités et des lacunes** : la fondation ICI aidera à évaluer (a) les mécanismes de gestion du risque, de prévention et de remédiation de ses entreprises membres, (b) les capacités des communautés, (c) les capacités des gouvernements, et (d) les capacités de la société civile, afin d'identifier toute lacune critique en capacités à combler.
- **Développement des capacités et formation** : l'industrie, la société civile, les communautés et les gouvernements seront soutenus dans la conception et le perfectionnement de leurs stratégies et de leurs engagements en lien avec le travail des enfants et le travail forcé. Des supports de formation et de sensibilisation, des notes explicatives, des manuels de mise en pratique, des POP et des accréditations de formation seront conçus, testés et utilisés pour développer les capacités des partenaires communautaires, gouvernementaux, de la société civile et de la chaîne d'approvisionnement afin de mettre en place des systèmes efficaces. Les capacités et les mécanismes de coordination nationale et internationale seront renforcés pour garantir une cohérence entre les différents groupes de parties prenantes. La capacité des communautés et de la société civile à tenir les «détenteurs de devoirs» responsables de leurs obligations envers les «détenteurs de droits» sera renforcée.
- **Soutien opérationnel limité dans le temps** : soutien opérationnel limité dans le temps, y compris grâce à des actions directes, pour aider à la préparation, la mise à l'échelle et la coordination des mécanismes de prévention et de remédiation au sein des structures de chaîne d'approvisionnement, des communautés et des systèmes nationaux, avec des stratégies de sortie visant à garantir que le soutien opérationnel de la fondation ICI soit redirigé une fois que les capacités ont été intégrées de manière fonctionnelle et durable; pour intégrer de nouvelles approches (comme le ciblage basé sur les risques et les approches basées sur le paysage) ; pour améliorer, analyser et utiliser les données générées par ces systèmes.
- **Gestion et analyse des données** : Un cadre de résultats commun sera développé et un recueil de données sera maintenu afin de suivre et d'évaluer les efforts de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé. Ainsi, les membres et les parties prenantes pourront orienter leurs systèmes nationaux de coordination, suivre leurs progrès, s'associer aux initiatives et aux partenariats d'autres secteurs, et rendre des comptes sur leurs résultats, générant ainsi une responsabilisation dans le secteur.

#### Résultats visés :

- Les systèmes nationaux, industriels, communautaires et de la société civile sont renforcés et travaillent en synergie pour se soutenir
- Les politiques, les stratégies et les pratiques sont plus efficaces, alignées, coordonnées et durables
- La responsabilisation et la transparence sont améliorées
- Les capacités des parties prenantes sont renforcées pour soutenir la mise à l'échelle des pratiques efficaces

#### Indicateurs de réalisations :

- # de parties prenantes (gouvernement, société civile, industrie, communauté) recevant un soutien pour évaluer les stratégies et les capacités en lien avec le travail des enfants et le travail forcé
- # de parties prenantes (gouvernement, société civile, industrie) bénéficiant de conseils et/ou de soutien opérationnel de la fondation ICI pour renforcer leurs capacités et perfectionner leurs stratégies
- # de participants atteints via les formations accréditées
- # d'analyses/de connaissances produites à l'aide des données communiquées par les parties prenantes

#### Indicateurs de résultats :

- % de participants formés montrant des connaissances accrues.
- # de parties prenantes utilisant des supports de formation et de sensibilisation, des manuels de mise en pratique et des POP appropriés et collectivement approuvés.
- # de parties prenantes (gouvernement, société civile, industrie) communiquant des données (y compris sur « qui fait quoi et où ») dans les délais impartis.
- Quantité de fonds des donateurs dédiés explicitement au renforcement des capacités et des systèmes.